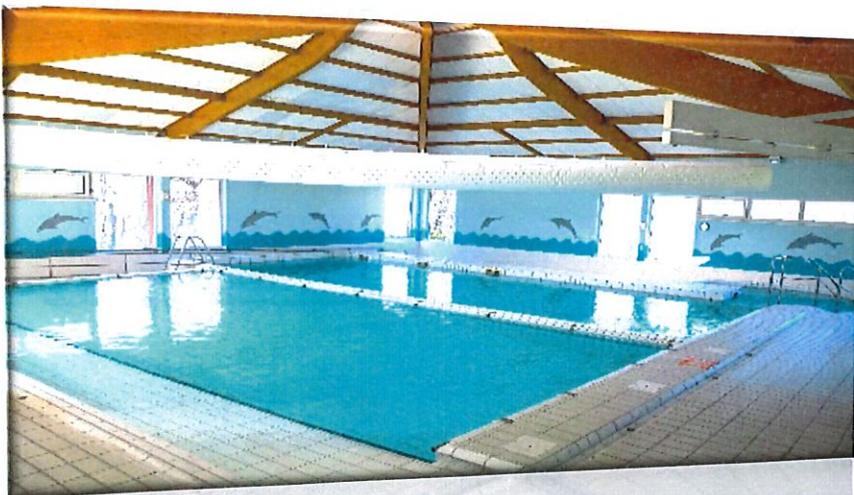
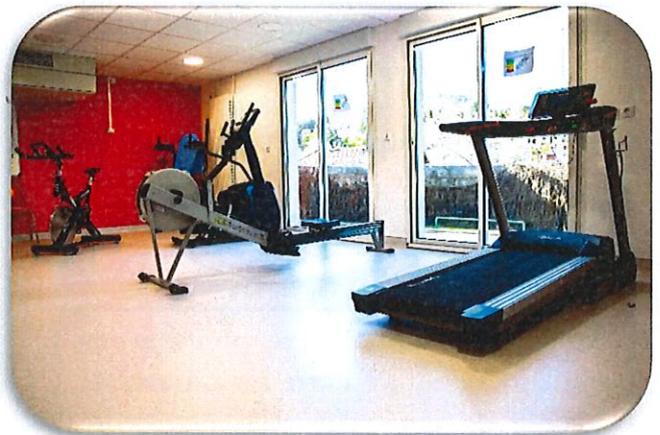




RAPPORT D'ACTIVITE 2018
CENTRE MEDICAL INFANTILE
63540 ROMAGNAT



Vous en souhaitant une agréable lecture.

M. I. Raucroy
le 13/05/2019
CENTRE MEDICAL INFANTILE
M. I. RAUCROY
Directeur Général
3 rue de la Prugne
63540 ROMAGNAT
Tél. 04 73 62 76 00
Fax 04 73 62 76 79

Directeur Général,

Ivan RAUCROY

Avant-propos...

En route vers demain...

Depuis la mise en place de la Grande Région Auvergne Rhône-Alpes, notre périmètre d'intervention s'est étendu, créant ainsi de nouvelles opportunités de développement et de spécialisation de nos activités, mais également des fragilités, qui à plus ou moins long terme pourraient, dans cet environnement en profonde mutation se transformer en menaces.

Étoffer nos expertises médicales, partager nos compétences sont un atout indéniable dans un environnement où le SSR se rénove et s'agrandit, et où le secteur médico-social entre dans une ère de contractualisation : CPOM ; et de valorisation des actes et séances : Serafin.

En matière immobilière, nous avons souhaité conduire notre action avec la volonté de permettre aux salariés de fonctionner dans des conditions de travail adaptées mais surtout aux personnes accompagnées de l'être dans des conditions de dignité et de sérénité conformes à nos engagements.

C'est pourquoi, nous avons poursuivi notre politique de rénovation des bâtiments : travaux de rénovation Azuriane-Charmeil, Maison des Parents, salle de réunion et bureaux, climatisation des services...

Conscient des enjeux du Plan Régional de Santé, il est vital, de nous réorganiser afin de répondre aux exigences des autorités de contrôle : ARS, HAS, ATIH, ANAP... et de satisfaire à nos obligations réglementaires : PMSI, RGPD...

Fort de ces constats, en 2018, j'ai mandaté le cabinet RH Partners afin de réaliser un audit organisationnel et fonctionnel du pôle administratif. L'audit a mis en exergue la nécessité de revisiter et ré-optimiser la fonction administrative dans son ensemble.

Il est donc impératif d'avoir un pilotage opérationnel et stratégique performant, nous permettant d'atteindre voire transcender nos objectifs, d'analyser les écarts et d'évaluer avec des indicateurs pertinents nos actions de gestion au sens large : contrôle de gestion.

Ceci nécessite des compétences opérationnelles solides, permettant l'optimisation de nos équilibres financiers en conciliant Qualité et Efficience.

La première étape de cette nouvelle organisation, après 60 ans d'existence du CMI, 20 ans de PIEM, sera effective au 1er Mars 2019.

Avec le Président et le Conseil, nous souhaitons que tous nos efforts – parfois ardu – au service de la performance de nos prises en charge permettent à nos personnels d'être toujours plus disponibles au service des jeunes accueillis.

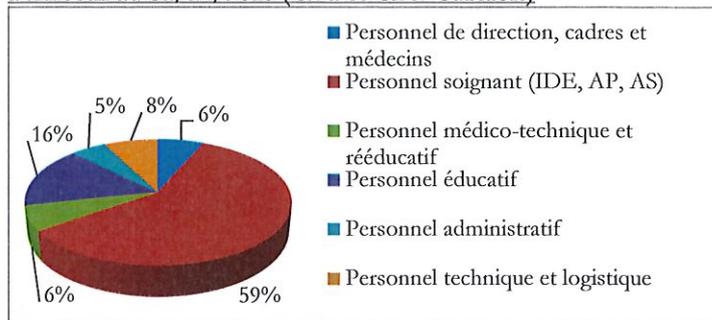
Que toutes les équipes qui se sont engagées pour la réussite de ces projets soient chaleureusement remerciées.

Le Directeur Général



Ivan RAUCROY

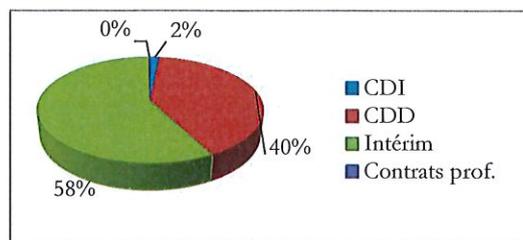
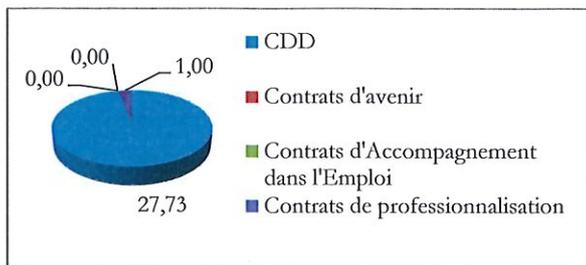
1-Effectif au 31/12/2018 (CDI et CDD surcroît)



	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Personnel de direction, cadres et médecins	5	3,63	15	11,54	20	15,17
Personnel soignant (IDE, AP, AS)	8	7,30	137	130,47	145	137,77
Personnel médico-technique et rééducatif	1	0,50	17	14,42	18	14,92
Personnel éducatif	12	11,60	27	25,43	39	37,03
Personnel administratif	2	1,90	10	9,61	12	11,51
Personnel technique et logistique	11	10,30	9	7,50	20	17,80
TOTAL	39	35,23	215	198,97	254	234,20

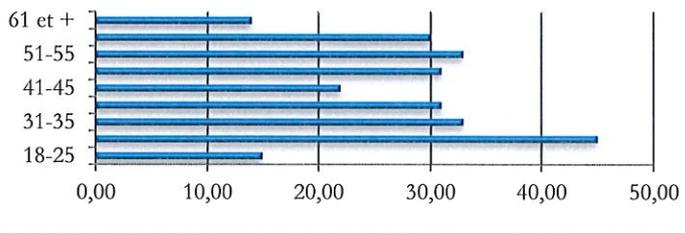
2- Types de CDD au 31/12/2018

	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
CDD	4	3,50	25	24,23	29	27,73
Contrats d'avenir	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Contrats de professionnalisation	0	0,00	1	1,00	1	1,00



3 - Effectif par tranches d'âge au 31/12/2018

	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
18-25	0	0,00	15	6,98	15,00	5,91
26-30	2	5,13	43	20,00	45,00	17,72
31-35	9	23,08	24	11,16	33,00	12,99
36-40	3	7,69	28	13,02	31,00	12,20
41-45	5	12,82	17	7,91	22,00	8,66
46-50	5	12,82	26	12,09	31,00	12,20
51-55	8	20,51	25	11,63	33,00	12,99
56-60	6	15,38	24	11,16	30,00	11,81
61 et +	1	2,56	13	6,05	14,00	5,51
Total	39	100,00	215	100,00	254,00	100,00



Age moyen

Hommes	Femmes	Général
45,08	41,35	41,92

CELLULE QUALITE ET GESTION DES RISQUES

Le comité des vigilances et de la qualité gestion des risques

1) Plan annuel de la qualité et de la sécurité des soins

État d'avancement des actions :

	En attente	En cours	Traité
2018	1	22	31
Dossier patient		1	
Droits des patients		3	6
Gestion des Ressources financières		1	
Gestion des Ressources Humaines	1	2	1
Gestion du risque infectieux		3	6
Gestion du Système d'information		2	2
Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge		1	1
Management de la prise en charge médicamenteuse du patient		3	2
Management de la qualité et des risques		2	3
Parcours du patient		3	9
Parcours du patient Processus logistiques			1
Qualité de vie au travail		1	

Service			
Items	nb	%	
Arléane	46	24.34%	
Azuriane	3	1.59%	
CHARMAZUR	1	0.53%	
Charmel	22	11.64%	
Ecole	1	0.53%	
IEM	13	6.88%	
Ilofant	41	21.69%	
Océane	8	4.23%	
Océole	15	7.94%	
Pharmacie	18	9.52%	
Rééducation	10	5.29%	
Service Administratif	3	1.59%	
SESAME	8	4.23%	
total	189	100%	
nombre d'enregistrements concernés	189 / 189	100%	

Vigilances et AT		
items	nb	%
Matérovigilance	12	50%
Pharmacovigilance	9	37.5%
Identifovigilance	3	12.5%
total	24	100%
nombre d'enregistrements concernés	24 / 189	12.7%

SOINS ET EXAMENS			
Items	nb	%	
Erreur identification patient	2	33.33%	
Transport	1	16.67%	
Autre	2	33.33%	
prélèvements laboratoire	1	16.67%	
total	6	100%	
nombre d'enregistrements concernés	6 / 189 : 3.17%		

RELATION AVEC LES USAGERS			
Items	nb	%	
Conflit	1	4.17%	
Plainte des familles : concernant l'information administrative ou médicale	1	4.17%	
Problèmes relationnels avec le personnel	3	12.5%	
qualité de l'accueil	6	25%	
qualité des soins	9	37.5%	
Restauration/nettoyage/Blanchisserie	2	8.33%	
Autre	2	8.33%	
total	24	100%	
nombre d'enregistrements concernés	18 / 189 : 9.52%		

SECURITE DES BIENS			
items	nb	%	
Dégradation	3	75%	
Perle Vol	1	25%	
total	4	100%	
nombre d'enregistrements concernés	4 / 189 : 2.12%		

RISQUE INFECTIEUX			
items	nb	%	
isolement d'un patient non respecté	1	33.33%	
Autre	2	66.67%	
total	3	100%	
nombre d'enregistrements concernés	3 / 189 : 1.59%		

ERREUR DANS EXECUTION DES PRESCRIPTIONS			
items	nb	%	
non exécution	3	13.64%	
Heure d'administration	4	18.18%	
Posologie	4	18.18%	
Autre	11	50%	
total	22	100%	
nombre d'enregistrements concernés	22 / 189 : 11.64%		

LOGISTIQUE			
Items	nb	%	
Déchets	1	5.56%	
Incidents dans le transport des produits	1	5.56%	
Problème de linge	1	5.56%	
Problème de repas	4	22.22%	
Produit périmé alimentaire	1	5.56%	
Autre	10	55.56%	
total	18	100%	
nombre d'enregistrements concernés	17 / 189 : 8.99%		

1) Gestion documentaire

Documents les plus consultés par base documentaire du 01/01/2018 au 31/12/2018

Document	Nombre de consultations
1. DEMANDE INTERVENTION / TRAVAUX	2329
2. FICHE D'EVENEMENT INDESIRABLE	674
3. FICHE ACTION CMI	245
4. INVENTAIRE DES FAUTEUILS ROULANTS	149
5. PREPARATION DE L'ENTREE DANS LES SERVICES DE SOINS SSR	109
6. Procédure de réalisation des grands appareillages	106
7. Annonce d'un dommage associé aux soins au CMI de Romagnat	103
8. Fiche de pré admission	97
9. PLAN BLANC DU CMI DE ROMAGNAT	93
10. Tenue du personnel au sein du CMI	87



Documents par base documentaire et par niveau sur l'année 2018

Niveau	Total	Non diffusés	Diffusés	Archivés
Gestion documentaire	397	1	372	24
Thème	4	0	4	0
Sous thème	30	0	30	0
Procédure-Protocole	129	0	124	5
Mode opératoire	124	0	111	13
Enregistrement	110	1	103	6

2) Réunions

Le comité des vigilances de la qualité gestion des risques s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2018.

Chaque réunion est formalisée par un compte rendu diffusé après validation de la Responsable Qualité, via le logiciel de gestion documentaire « BLUE KANGO ».

Étude et analyse statistiques 2018 :

- Total HC : 639 séjours et 21 502 journées
- Total HJ : 285 séjours et 5 538 journées

- 161 séjours HC Adultes
- 247 séjours HC Pédiatriques Service Charmeil/Ilofant : 110
- 231 séjours HC Spé Neuro pédiatriques
- 5 séjours HJ Adultes
- 64 séjours HJ Pédiatriques
- 216 séjours HJ spé Neuro Pédiatriques

- Total HN Spé Neuro Pédiatriques : 31 séjours et 33 journées.

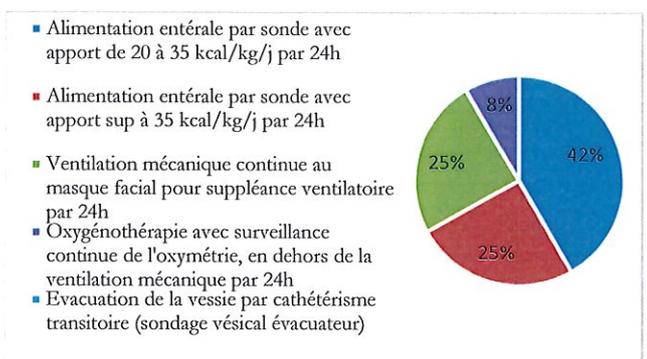
- Total consultations : 257
- Service Arléane/Sésame : 131
- Service Azuriane : 8
- Service IEM : 8

• **Année 2018 :** 955 séjours pour un total de 27 073 journées. En comparatif à l'année 2017 : 1 027 séjours pour 27 591 journées.

• **Caractéristiques démographiques :** au total 340 patients ont été reçus dont 303 enfants et 37 adultes. L'âge moyen étant de 11,3 ans. 218 patients sont domiciliés dans le département et 29 hors région.

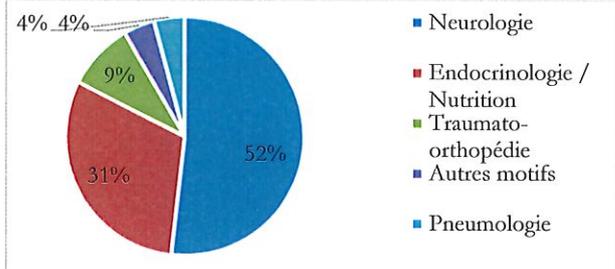
• **Activité médicale :**

➤ Les 5 actes CCAM les plus fréquents en HC et HJ :

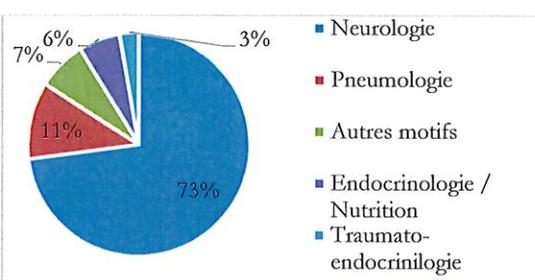


• **Diversité médicale :**

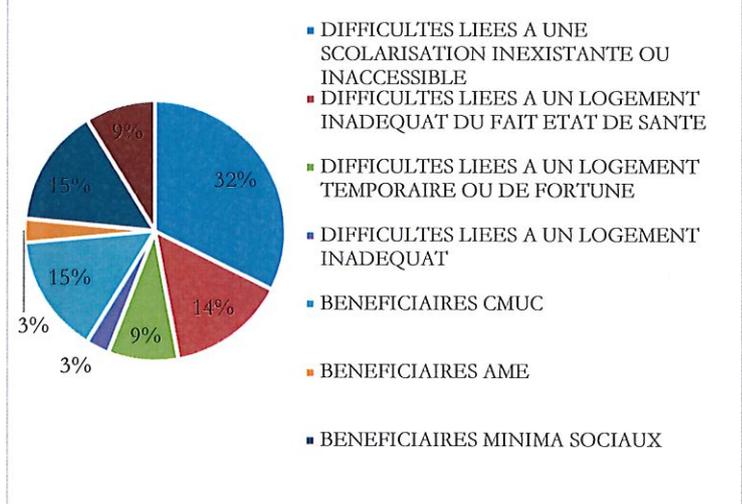
➤ Les catégories majeures les plus représentées en HC :



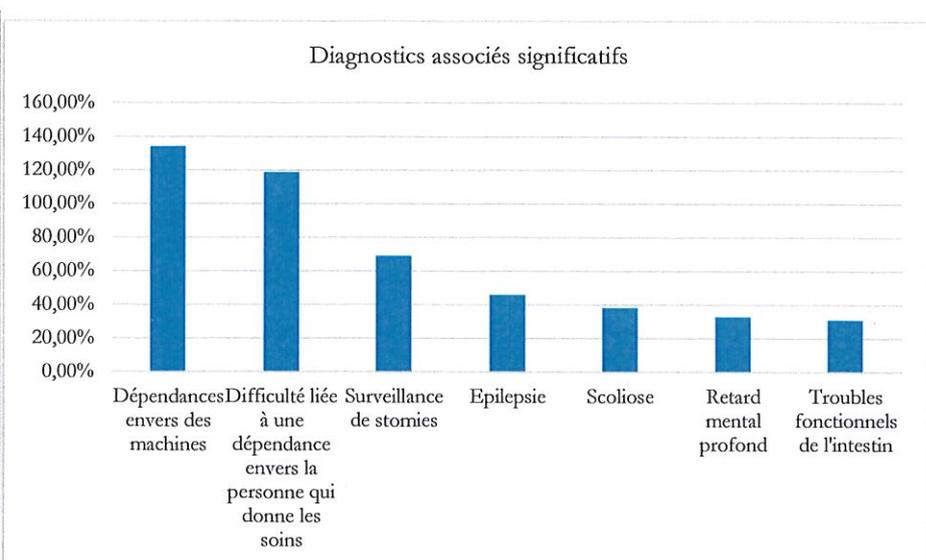
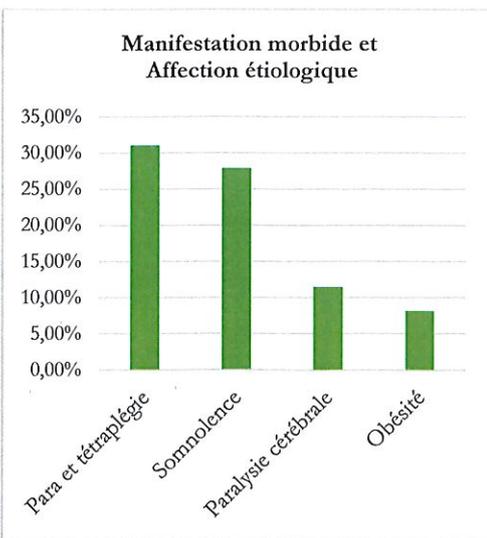
➤ Les catégories majeures les plus représentées en HJ :



Répartition des diagnostics de précarité



➤ Diagnosics les plus fréquents :





BILAN CDU 2018

La CDU a une double mission :

- Veiller au respect des droits des usagers et faciliter leurs démarches
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches

Composition de la CDU :

Le bureau :

Président : M. I. RAUCROY, Directeur Général

Médiateur médical suppléant : Mme le Dr RODET M.-F., Présidente de la CME

Médiateur médical titulaire : Mme le Dr CARDENOUX C., Pédiatre.

Médiateur non médical titulaire : Mme DURENG V., Assistante sociale

Médiateur non médical suppléant : Mlle FOULIE J., Secrétaire CDU.

Invitée :

Mme INTHAVONG H., Responsable qualité de l'établissement

Les représentants des usagers :

M. Francis DHUMES, Titulaire - Association UDAF

M. Henri MAZAL, Titulaire - Association Générations Mouvement

M. Louis INFANTES, Suppléant - Association UFC Que Choisir

M. Jean Laurent CHAMBON - Association CLCV

Règlement de la CDU

Site Internet – Blue Kango (intranet)

Réunions réalisées :

Les 26.04.2018, 14.06.2018, 20.09.2018, 13.12.2018.

Appréciations des pratiques :

La CDU s'est vue présenter lors de chacune de ses réunions :

- Les examens du registre des plaintes
- Les examens des demandes d'accès au dossier patient
- Les résultats des enquêtes de satisfaction ainsi que les Fiches d'Événements Indésirables en lien avec la satisfaction de la prise en charge des patients.
- Les actions du CLUD
- Les interventions de l'équipe mobile de soins palliatifs.

Examen du registre des plaintes :

Il y a eu aucune plainte durant l'année 2018.

Examen des demandes d'accès au dossier médical patient :

Nous avons enregistré au total 10 demandes durant l'année 2018 :

➤ 6 demandes de moins de 5 ans : 5 demandes concrétisées et 1 en attente.

➤ 4 demandes de plus de 5 ans : 3 demandes concrétisées et 1 en attente

☞ En 2018 : 8 demandes concrétisées et 2 en cours de procédure.

Enquêtes de satisfaction :

En 2018, nous avons enregistré 226 entrées et 75 familles ont retourné le questionnaire de satisfaction concernant l'accueil.

Qualité de l'accueil : Comment qualifieriez-vous la qualité de l'accueil ?				
A l'arrivée dans l'Établissement par l'Hôtesse d'accueil	98%	2%		
Au bureau des admissions par la Secrétaire Médicale	92%	8%		
A l'arrivée dans le service par le Personnel soignant ou autres	100%			
Information : Pensez-vous avoir reçu une information claire concernant				
Les démarches administratives	95%	5%		
La présentation et l'organisation du service d'accueil	95%	5%		
Identification et déplacement				
Avez-vous clairement identifié l'ensemble du personnel ?	81,50%	12,50%	6%	
La signalétique pour vous rendre au CMI est-elle suffisante ?	81,50%	18,50%	0%	
La signalétique à l'intérieur de l'Établissement est-elle suffisamment claire ?	76,50%	21%	2,50%	

➤ Enquêtes de satisfaction concernant les longs séjours (minimum 5 mois) : 65 questionnaires envoyés et 24 retournés soit 15,6 % de retour.

➤ Enquêtes de satisfaction concernant les sorties : 43 questionnaires distribués et 18 retournés soit 42 % de retour.

➤ Suite à la rénovation de notre hall d'accueil nous avons évalué la satisfaction des usagers. Il y a eu 97 % de satisfaction concernant le réaménagement et la décoration.

Plaintes et réclamations et Fiche d'événements indésirables :

Durant l'année 2018, 189 FEI traitées :

- 23 concernent la sécurité – chute ou risque de chute
- 24 concernent des erreurs médicamenteuses
- 13 concernent un problème d'hygiène alimentaire
- 9 concernent l'identité-vigilance
- 5 concernent des problèmes d'agressivité
- 17 concernent des problèmes de communication
- 3 concernent des problèmes de laboratoire
- 60 concernent des problèmes de matériel

Ces événements indésirables sont étudiés avec les Encadrantes des Unités de Soins, la Responsable Qualité et/ou les Médecins. Des mesures d'amélioration sont mises en place ou des rappels de bonnes conduites sont renouvelés. De plus, aucune FEI grave avec alerte à l'ARS n'a été recensée.

☞ Au cours de l'année, il y a eu 15 interventions de l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSPA) et l'équipe des ressources régionales en soins palliatifs pédiatriques (ERRSPP) pour l'ensemble des services enfants et adultes.

Détail des résultats :

Service administratif :

- 100 % sont satisfaits des informations données concernant les conditions de séjour.
- 19 % reconnaissent avoir rencontré des difficultés dans les démarches administratives.

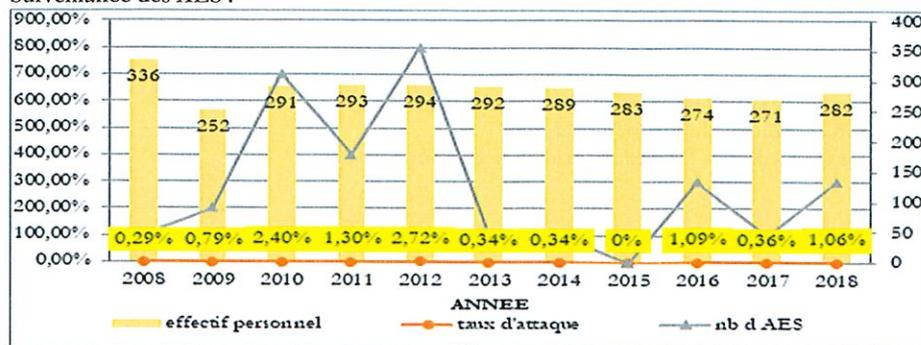
Service médical et paramédical :

- 83,5 % sont satisfaits des informations données concernant l'état de santé et le projet thérapeutique du patient pendant le séjour.
- 100 % sont satisfaits des soins infirmiers prodigués.
- 100 % sont satisfaits de la prise en charge de la douleur, 99 % sont satisfaits du respect de l'intimité et de la dignité, 97 % pensent que la sécurité est bien respectée.
- 95,5 % sont satisfaits de la prise en charge psychologique.
- 100 % sont satisfaits de la prise en charge diététique.
- 95,75 % sont satisfaits des prises en charge physiques, rééducatives et éducatives.
- 83,5 % sont satisfaits de la prise en charge par l'Assistante Sociale.
- 90,75 % sont satisfaits du suivi scolaire et 80 % sont satisfaits de la prise en compte des observations et remarques.

Service hôtelier :

- 78,6 % sont satisfaits des repas (variété, qualité, température, horaire de service)
- 98,75 % sont satisfaits de la prestation lingerie (entretien et propreté du linge de lit, de toilette et personnel)
- 100 % sont satisfaits de l'entretien des locaux collectifs et des chambres.

Surveillance des AES :



2. PROGRAMME D'ACTION CONTINUE À LA FORMATION

2.1) FORMATIONS EXTERNES :

➤ 26/03/2018 : « 1/2 JOURNÉE DE PRINTEMPS » → Réunion des présidents du CLIN et EOH de la région Auvergne au CHU de Clermont-Ferrand. Participants : Dr Marie-Françoise RODET (Présidente du CLIN) et Mme Christine BOISSINOT (IHH).

➤ 25/05/2018 : « JOURNÉE D'HYGIÈNE EN ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX » à Châtelguyon. Participants : Mme Catherine ALEXANDRE (IEM) et Mme Christine BOISSINOT (IHH).

➤ 21/09/2018 : « JOURNÉE DU RÉSEAU INTERPROFESSIONNEL EN HYGIÈNE HOSPITALIÈRE » à Clermont-Ferrand. Participant : Mme Christine BOISSINOT.

➤ 28/09/2018 : « 20^{ème} JOURNÉE D'HYGIÈNE EN AUVERGNE » à St Amant Tallende.

Participants : Mme Ludivine FERCHAUD (Océole), Mr Arnaud POIMUL (Océane) et Mme Christine BOISSINOT (IHH).

➤ 18/10/2018 et 19/10/2018 : « FORMATION DES CORRESPONDANTS EN HYGIÈNE » Niveau 1 et 2, à l'IFSI de Clermont-Ferrand.

Participants : Mme Lactitia DE NIORT (Arléane HJ), Mme Sylvia BARTHOU-GUILLAUMIN (Azuriane) et Mme Christelle BRESSON (Arléane).

2.2) FORMATIONS INTERNES :

➤ 09/01/2018 : Formation à Azuriane sur « La réactualisation des Précautions Standard et la gestion des *excreta* », assurée par l'IHH.

➤ 11/01/2018 : Formation à NBO-Sésame sur « La réactualisation des Précautions Standard et la gestion des *excreta* », assurée par l'IHH.

➤ 23/03/2018 et 27/04/2018 : Formation aux 2 équipes de nuit sur « La réactualisation des Précautions Standard et la gestion des *excreta* », assurée par l'IHH.

➤ 03/07/2018 : Formation aux nouveaux arrivants au CMI : « HYGIÈNE HOSPITALIÈRE ET LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES » assurée par l'IHH. 8 participants.

➤ 15/11/2018 au 11/12/2018 : Formation sur les AES (Accident d'Exposition au Sang) et présentation du KIT AES. Rappels sur les collecteurs d'aiguilles + port des gants en latex. 8 secteurs de soins formés (Arléane HJ ; Azuriane ; Charmeil ; IEM ; Ilofant ; Océane ; Océole) + le personnel de la lingerie + les rééducateurs.

➤ 28/11/2018 : « JOURNÉE DE SENSIBILISATION À L'HYGIÈNE DES MAINS POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ, LES PATIENTS ET LES FAMILLES » dans le cadre de la semaine de la sécurité du patient (du 26 au 30 novembre 2018) animée par l'IHH, avec exposition sur tableau d'affichage, utilisation du caisson pédagogique pour la technique de la friction hydro-alcoolique, et documentation en libre-service pour les professionnels, les patients et les familles ou aidants.

3. LES RÉUNIONS ET GROUPES DE TRAVAIL :

4 réunions de travail entre l'IHH et le président du CLIN.

3 réunions du CLIN.

2 rencontres avec le personnel d'Arléane HC, pour les précautions complémentaires d'hygiène spécifiques au *Clostridium difficile* pour la petite M.L.-J.

1 rencontre avec les AP/AS du service Arléane HC pour l'élaboration d'un protocole sur l'entretien des jouets.

2 réunions RABC.

1 rencontre avec les deux ambulanciers du CMI pour les informer sur la réactualisation des Précautions standard + l'entretien de l'ambulance.

1 réunion avec la responsable qualité.

2 réunions avec nouvelle assistante qualité.

1 réunion avec Mme BÉQUIGNAT (cadre de santé) et Mme MAHALI (chef d'équipe CMR).

Une rencontre avec l'IDE du service IEM pour prise en charge d'une patiente porteuse de la gale.

1 réunion concernant le début des travaux dans le service AZURIANE.

2 réunions avec les prestataires externes, CNET63 et CMR.

4. LES AUDITS ET ÉVALUATIONS

10 évaluations visuelles avec CNET 63.

10 évaluations visuelles avec CMR.

1 audit RABC (lingeries des secteurs de soins) réalisé par Mme BÉQUIGNAT (Cadre de santé responsable RABC), Melle COUGOUL (responsable de la lingerie centrale) et Mme BOISSINOT (IHH).

2 audits sur les réfrigérateurs des patients dans les services.

1 audit sur les Précautions standard.

1 audit sur le port de gants de soins.

5. AUTRES ACTIONS DE L'EOH

Plan échantillonnage des différents points de prélèvements d'eau pour l'année.

Préparation, distribution, récupération et analyse des grilles d'audits des réfrigérateurs pour réunion du CLAN 2 fois dans l'année.

2 permanences pour la vaccination contre la grippe pour le personnel du CMI assurées par l'IHH.

Rédaction de différentes notes de service.

Création d'un KIT AES.

Recherches + réponses aux besoins du personnel dans les services de soins sur divers thèmes ou problèmes rencontrés au cours de l'année.

Gestion des problèmes de sous traitance.

Participation à une enquête associant le GERES (Groupe d'Études sur le Risque d'Exposition des Soignants), l'INRS (Institut National de

Recherche et de Sécurité) et la SF2H (Société Française d'Hygiène Hospitalière) sur le recensement des APR (Appareils de Protection Respiratoire).

Consommation des SHA (Solutions Hydro Alcooliques) :

Au niveau de la consommation de la solution Hydro Alcooliques :

- Secteur sanitaire : 742,2
- Secteur social : 53,55

Résultats Bilan LIN 2018 (Activités 2017) :

- L'eau pour les soins standards sur l'ensemble des services sanitaire et social de mars à décembre.
- L'eau de la piscine, pour les deux bassins était conforme durant la totalité de l'année.
- En ce qui concerne la balnéothérapie l'eau était conforme depuis la sa mise en service en août 2018.

LA PISCINE :

- Les prélèvements d'eau et les analyses sont réalisés par le laboratoire CARSO à Vénissieux sous la responsabilité de l'ARS.
- Fréquence : 1 fois par mois
- Points de prélèvements : Bassin N° 1 et bassin N°2.

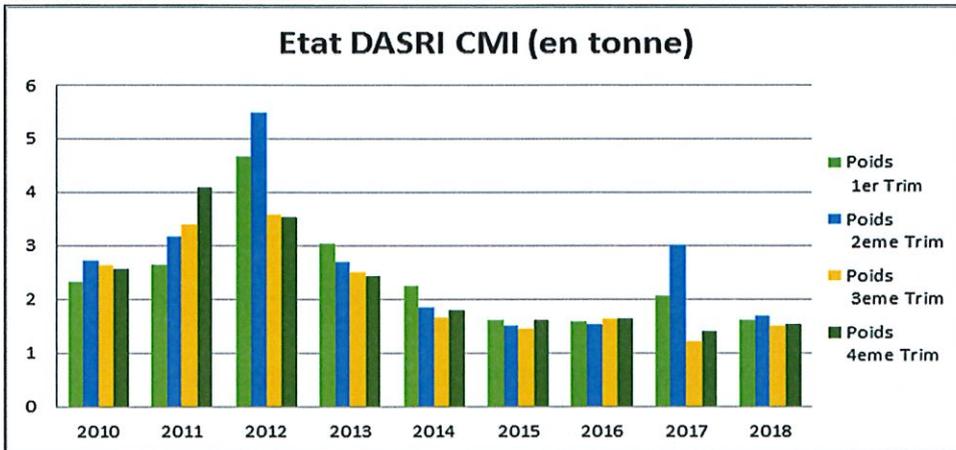
LA BAIGNOIRE BALNÉO (service Océole):

- Les prélèvements d'eau et les analyses sont réalisés par le laboratoire CARSO à Vénissieux sous la responsabilité de l'ARS.
- Fréquence : 1 x/ mois.
- Points de prélèvements : Pommeau de douche.

BIBERONNERIE :

- Les prélèvements étaient satisfaisants sur l'ensemble des surfaces : plan de travail, intérieur frigo, intérieur placard, intérieur évier, crédence plan de travail, paillasse évier et crédence évier.

SUIVI DE L'ÉTAT DES DASRI :



LINGERIE :

LINGERIE DES SECTEURS ET CHARIOT NURSING		
SERVICES	LINGERIE SECTEUR	CHARIOT NURSING
AZURIANE (Juin)	Moyennement SATISFAISANT (empoussièremment)	Pas de chariot de nursing
OCÉANE (Juin)	SATISFAISANT	SATISFAISANT
OCÉOLE (Juin)	SATISFAISANT	SATISFAISANT
ARLÉANE (Septembre)	Moyennement SATISFAISANT (empoussièremment)	Pas de chariot de nursing
ILOFANT (Septembre)	SATISFAISANT	SATISFAISANT
ILOFANT N/O (Septembre)	Moyennement SATISFAISANT (empoussièremment)	Moyennement SATISFAISANT (empoussièremment)
NBO SÉSAME (Septembre)	NON SATISFAISANT	Pas de chariot de nursing
IEM (Décembre)	NON SATISFAISANT	Pas de chariot de nursing
CHARMEIL (Décembre)	NON SATISFAISANT	NON SATISFAISANT

LINGERIE/BLANCHISSERIE					
	SORTIE DE MACHINE	SORTIE DE SÉCHOIR	MAINS DES LINGÈRES	LINGE EN ATTENTE	PLAN DE PLIAGE
MARS	SATISFAISANT	SATISFAISANT	SATISFAISANT	SATISFAISANT	
JUIN	SATISFAISANT	SATISFAISANT	NON INTERPRÉTABLE		SATISFAISANT
SEPT	SATISFAISANT	SATISFAISANT	NON INTERPRÉTABLE	SATISFAISANT	
DÉC	SATISFAISANT	SATISFAISANT	XXXXX		SATISFAISANT

Mme Béquignat, Encadrante de soins, est responsable des services Arléane HJ, Arléane HC, Azuriane HJ.

Mme Chaput, Cadre de santé puéricultrice est responsable des services Ilofant, Sésame et de l'équipe de rééducateurs.

Mme Terrillon, Encadrante de soins, responsable des services Océane, Océole et Charmeil.

Les missions des cadres de santé sont variées :

- gestion des équipes (recrutement, gestion des plannings, réunion de services, formations ...)

- suivi des admissions et orientations des patients en collaboration avec les médecins (réunion de synthèses)

- organisation de l'accueil et encadrement des étudiants : AP, AS, IDE, PDE, AMP, ME, ES.

- participation aux instances de l'établissement :

Mme Béquignat : RABC, CLAN, CLIN/EOH, COMEDIMS, qualité (prise en charge médicamenteuse, dossier patient, bien-être et droits du patient)

Mme Chaput : CSIRMT, COMEDIMS, qualité (prise en charge médicamenteuse, dossier patient, bien-être et droits du patient)

Mme Terrillon : CLAN, CLUD, COMEDIMS, qualité (prise en charge médicamenteuse, dossier patient, bien-être et droits du patient)

Arléane : Répartition du personnel sur les 2 unités fixées Arléane HJ et Arléane HC afin d'améliorer le suivi et la prise en charge des patients.

HJ : Réflexion sur l'organisation du travail avec mise en place des fiches de tâches AS/AP, organisation du service pour séparer les 2 unités (lingerie, pharmacie spécifiques à chaque service). HC : réflexion sur la participation des parents au soins et l'accueil des patients et leur famille.

Ilofant : Organisation du service avec répartition des AS-AP sur deux secteurs. Réunions de préparation, recueil des vœux et propositions, groupes de travail et mise en place en octobre. 1^{ère} évaluation en décembre avec réajustement des horaires par poste et par secteurs. Travail de groupe avec Dr Lacombe sur l'évaluation des crises d'épilepsie avec construction d'une fiche d'évaluation. Travail de groupe sur la réalisation des bains sensoriels avec mise en place de bains incluant la participation des parents. Poursuite des séances d'euphonie et mise en place de séance de réflexologie plantaire. Poursuite du travail en liaison avec les équipes de soins palliatifs enfants et adultes

Charmeil/Azuriane : réorganisation des services en fonction du mode d'hospitalisation HJ pour Azuriane et HC pour Charmeil.

Azuriane : des travaux de rénovation ont commencé dans une première partie du service Azuriane en septembre 2018. Le service Azuriane HJ se retrouvant décalé sur Charmazur, avec un transfert d'utilisation des salles d'activités.

Mise en place d'atelier par les AP/AS.

Charmeil : réflexion sur l'organisation du travail avec mise en place des fiches de tâches AS/AP.

Océole : acquisition d'une baignoire balnéothérapie pour l'usage des services Océane, Océole et Ilofant prioritairement, pour renforcer le travail déjà réalisé en amont sur la prise en charge sensorielle des patients.

Sésame : mise en place d'atelier thérapeutique avec formation ETP pour 5 personnes du service. Préparation du dossier ARS du programme ETP. Accueil et partenariat avec association Vivre en Faim. Mise en place et organisation des hospitalisations de jours pour adolescents

- Des entretiens professionnels ont eu lieu de juillet à décembre pour des professionnels des services Océane, Arléane HC et HJ et les polyvalentes.

- Poursuite du travail autour des TMSpro avec étude réalisée sur Arléane, achats de matériel permettant la prévention, dynamique du groupe TMSpro sur d'autres projets (travail sur la pharmacie). Formation PRAP proposé à une IDE pour que l'établissement puisse avoir une personne ressource et formée pour un suivi au quotidien dans les services (formation se terminant en janvier 2019)

- Travail au sein du groupe PEC médicamenteuses sur l'amélioration de la qualité de transmission d'information avec les familles : mise en place de plaquettes d'information sur certains traitements lors des retours à domicile.

- Travail avec le CLAN sur la qualité de la prise en charge pour les patients ayant une allergie alimentaire reconnue, amélioration du lien cuisine/diététicienne/service. Evaluation en cours de l'EPP sur les mesures anthropométriques dans le service Ilofant.

- Groupe de travail sur l'encadrement des étudiants : élaboration du projet d'encadrement, constitution du livret d'accueil des étudiants en filière paramédicale, et rééducative. Création de supports de suivi des étudiants pendant leur stage au CMI.

- Groupe de réflexion sur les droits du patient : participation à la réflexion sur l'usage des cahiers de liaison, aménagement du hall d'accueil du CMI

- Travail avec le groupe de la CSIRMT : réalisation des fiches de postes de chaque catégorie soignante, réalisation et validation de protocoles de soins.

Définition de la profession :

Le diététicien dispense des conseils nutritionnels et, sur prescription médicale, participe à l'éducation et à la rééducation nutritionnelle des patients atteints de troubles du métabolisme ou de l'alimentation, par l'établissement d'un bilan diététique personnalisé et une éducation diététique adaptée.

Une diététicienne travaille à temps plein au CMI et intervient dans l'ensemble des services.

SERVICE SESAME :

SESAME HC

- La diététicienne reçoit les jeunes chaque semaine en consultation individuelle

- Elle assure des séances d'éducation nutritionnelle pratiques et théoriques

- Elle reçoit les familles et partenaires sociaux

- Elle accompagne au quotidien les jeunes par le biais de repas et sorties thérapeutiques

- Réalisation de bilans diététiques pour les patients venant en pré-admission.

- Le travail en partenariat avec le CRNH (dans le cadre d'un programme de recherche sur l'obésité) a été poursuivi.

- en 2018, mise en place d'un atelier de cuisine thérapeutique en binôme avec le gérant Elior

SESAME HJ Enfants

L'hôpital de jour a débuté le 10 novembre 2010, chaque mercredi via des activités ludiques, pratiques ou théoriques, les patients suivent un programme d'éducation nutritionnelle.

SESAME HJ de suivi et de bilans

Depuis mars 2018

Educations thérapeutiques du patient : formalisation d'ateliers en dehors d'un programme, réunions de travail (UTEP, « association vivre en faim » ...)

10^{ème} journée régionale d'obésité en Auvergne : intervention (atelier : « prise alimentaire émotionnelle chez l'adolescent »)

Formation éducation thérapeutique du patient, mention

obésité (CALORIS): intervention « prise en charge diététique en pédiatrie »

SERVICES CHARMEIL – ARLEANE-AZURIANE-OCEANE-OCEOLE-IEM

Interventions dans le cadre de : réalisations, mises en place, suivis et modifications des régimes thérapeutiques, bilans diététiques, consultations individuelles et suivis sur prescription médicale (diabétiques...)

AUTRES MISSIONS DANS L'ETABLISSEMENT

• SERVICE RESTAURATION :

La diététicienne est en liaison du lundi au vendredi avec les personnels de cuisine et le magasinier. Elle établit les menus des régimes (hypocalorique, allaire, diabétique, individualisé...) et veille à l'équilibre alimentaire des menus normaux en collaboration avec la société ELIOR.

• C.L.A.N. (Comité de liaison en alimentation et nutrition).

Depuis le 3 Avril 2003 a été constitué le CLAN. La diététicienne a été élue vice-présidente. La diététicienne a rencontré les différents représentants des sociétés d'alimentation infantile et de produits diététiques.

En 2018, la diététicienne a participé à la 13^{ème} journée régionale des CLANS d'Auvergne.

IEM : interventions 2018

Valérie DURENG intervient à l'IEM dès qu'une demande de pré-admission est effectuée. Elle participe ainsi à la première visite de l'établissement avec le Responsable Éducatif. Ensuite elle peut intervenir à la demande du jeune, de sa famille, du médecin ou toute autre personne de l'équipe. Elle est également régulièrement consultée par les professionnels extérieurs à l'IEM en lien avec les familles avant, pendant et après l'accueil du jeune.

Elle conseille les familles sur les droits et démarches liés au handicap de l'enfant, puis de l'adulte (démarches MDPH, demande de mesure de protection...). Elle les soutient face aux difficultés sociales, financières ou familiales auxquelles elles peuvent être confrontées. Elle participe à toutes les réunions de synthèses, recueillant ainsi des informations qui seront précieuses au moment du projet de sortie et ainsi pouvoir s'assurer que toutes les adaptations nécessaires puissent être mise en place (logement adapté, acquisition de matériel, aménagement de la scolarité, prestations, mise en place d'aide humaine à domicile, recherche d'établissement spécialisé...) et est associée aux évaluations de stages « finales » qui permettront d'orienter les demandes à la MDPH lors du passage en secteur adulte.

Autant que possible, elle est présente aux compte rendus de synthèses auxquels les parents sont conviés afin de construire un lien avec les familles et ainsi faciliter leur sollicitation. Elle participe systématiquement aux ESS intra ou extra-établissement, puis est en lien avec les enseignants référents pour la gestion des dossiers MDPH liés à la scolarité.

Dans certaines situations, elle assure la liaison entre l'équipe de l'IEM et les différents travailleurs sociaux intervenants à domicile : services sociaux de secteur, services de l'ASE, associations d'aide à domicile, services d'AEMO... Elle rencontre régulièrement ses collègues travaillant dans d'autres établissements du secteur du handicap (enfance ou adulte) ce qui lui permet d'entretenir un réseau, se tenir informée de l'actualité du secteur tant sur le plan législatif, que sur celui des projets des structures (création d'établissement, augmentation du nombre de places...) et échanger sur les pratiques professionnelles. Elle visite très régulièrement les établissements médico-sociaux du secteur (enfants et adultes) afin de favoriser et entretenir le travail partenarial en réseau. Elle participe à la commission d'admission de l'IEM et gère les renouvellements d'orientation IEM.

Nombre de dossiers suivis sur l'IEM en 2018 : 39.

A titre indicatif, le nombre de dossiers MDPH constitués pour cette année 2018 est de 28 pour l'IEM (sur 56 sanitaire compris). Elle intervient également au sein du CMI dans tous les services du secteur sanitaire (96 patients suivis)

SANITAIRE : interventions 2018

Valérie DURENG intervient dans tous les services, à la demande du patient, de sa famille, du médecin du service ou toute autre personne de l'établissement. Elle est également régulièrement consultée par les professionnels extérieurs au CMI en lien avec les familles.

Elle conseille les familles sur les droits et démarches liés à la maladie, l'accident ou au handicap de l'enfant, puis de l'adulte (démarches MDPH, demande de mesure de protection...). Elle les soutient face aux difficultés sociales, financières ou familiales auxquelles elles peuvent être confrontées. Elle participe aux réunions de synthèses des enfants pour lesquels elle assure un suivi, recueillant ainsi des informations qui seront précieuses au moment du projet de sortie et ainsi de pouvoir s'assurer que toutes les adaptations nécessaires puissent être mise en place (logement adapté, acquisition de matériel, aménagement de la scolarité, mise en place d'aide humaine à domicile, recherche d'établissement spécialisé...).

Dans certaines situations, elle assure la liaison entre l'équipe du CMI et les différents travailleurs sociaux intervenants à domicile : services sociaux de secteur, services de l'ASE, associations d'aide à domicile, services d'AEMO... Elle peut être amenée à signaler aux instances compétentes des situations de danger de l'enfant. Elle rencontre régulièrement ses collègues travaillant dans d'autres établissements du secteur du handicap (enfance ou adulte) ce qui lui permet d'entretenir un réseau, se tenir informée de l'actualité du secteur tant sur le plan législatif, que sur celui des projets des structures (création d'établissement, augmentation du nombre de places...) et échanger sur les pratiques professionnelles.

Lorsqu'une scolarisation hors secteur sanitaire est envisageable, elle participe aux ESS intra ou extra-établissement puis est en lien avec les enseignants référents pour la gestion des dossiers MDPH liés aux adaptations de la scolarité. Sur le plan institutionnel, elle est médiatrice non médical à la CDU (Commission des Usagers) et participe au groupe « Droit du patient ». Elle intervient également sur l'IEM.

Nombre de patients suivis par service au cours de l'année : Arléane : 24, Azuriane : 13, Charmeil : 14, Ilofant : 13, Océane : 8, Océole : 9, Sésame : 15 (IEM : 39)

A titre indicatif, le nombre de dossiers MDPH constitués pour cette année 2018 est de 56, IEM compris (16 pour Arléane, 4 pour Azuriane, 2 pour Charmeil, 2 pour l'Ilofant, 1 sur Océane, 2 pour Sésame et 1 pour Océole).

LE CLAN

➤ **3 réunions du CLAN ont été organisées :**

- 08/02/2018
- 04/06/2018
- 05/11/2018

➤ **Actions réalisées en 2018**

- ◆ Présentation Power Point sur la prise en charge de l'obésité au CMI
- ◆ Mise en place d'un atelier collectif d'éducation thérapeutique destiné aux patients de SESAME en binôme : diététicienne (Mme ITIER) et cuisiner (Mr AHON) : « Le plaisir au menu »
- ◆ Mise en place d'un protocole pour les patients présentant des allergies alimentaires au CMI
- ◆ Enquêtes de satisfaction 2018 - rapport établi par ELIOR

➤ **Interventions extérieures :**

- ◆ Participation aux journées CALORIS et Inter CLAN
- ◆ RCP d'obésité pédiatrique au CHU Estaing /3 mois
- ◆ Formation 40 heures : Éducation thérapeutique du patient pour Alizée POLNY psychomotricienne et Pierre ZELANTI psychologue de l'équipe SESAME
- ◆ Dr CARDENOUX : coordination médicale de la filière pédiatrique au sein de CALORIS

PHARMACIE

CONSOMMATION 2017/2018	CONSOMMATION POUR LE SANITAIRE		CONSOMMATION POUR LE MEDICO-SOCIAL	
	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2017	ANNEE 2018
MEDICAMENTS	127 066 € HT	131 778 € HT	5 359 € HT	5 592 € HT
DISPOSITIFS MED	258 042 € HT	254 927 € HT	4 740 € HT	3 385 € HT
JOURS D'HOSPITALISATION	28 080	27 330	7 933	7 826

RADIOLOGIE et ORTHOPROTHESIE

Consultations des attachés :
Orthopédie-Podo-orthésiste-ORL

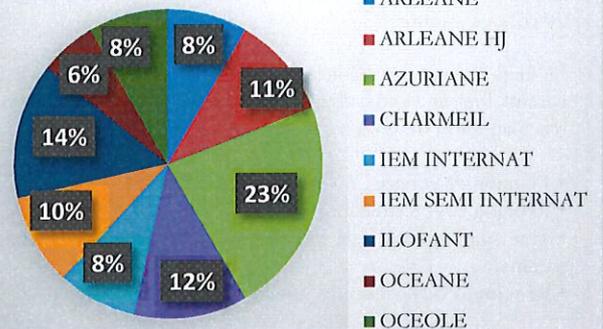
A/ Sanitaire

- Orthopédie : 400 consultations dont 76 moulages
- Podo-orthésiste : 32 consultations
- ORL : 56 consultations dont 14 fibroscopies

B/IEM

- Orthopédie : 83 consultations dont 23 moulages
- Podo-orthésiste : 9 consultations
- ORL : 2 consultations dont 1 fibroscopie

Répartition des actes orthoprothésistes par service



Toutes imageries réalisées

ANNEE 2018	Arléane	Azuriane	Charmeil	Ilofant	Océane	Océole	Sésame	Sous Total
TOTAL	81	22	180	53	9	8	31	384

BLOC MEDICAL

L'activité de la radiologie a conduit cette année à l'impression de 67 films (pour 32 examens) sur le secteur de l'IEM.

L'activité de la radiologie a conduit cette année à l'impression de 505 films (pour 279 examens) sur le secteur SSR.

RADIOS INTERNES

EXAMENS EXTERIEURS

	ICR
ARLEANE	947
AZURLANE	1465
CHARMEIL	675
ILOFANT	463
OCEANE	443
OCEOLE	585
SOUS TOTAL SANITAIRE	4578

IEM	752
TOTAL IEM	752

	ICR	Z
ARLEANE	2074	3360.2
AZURLANE	1419	1394.4
CHARMEIL	2004	1009.8
SESAME	252	180
ILOFANT	1745	1947.4
OCEANE	13836	997.4
OCEOLE	473	382.8
SOUS TOTAL SANITAIRE	9350	9272

IEM	1530	2143
TOTAL IEM	1530	2143

SERVICE ARLEANE HJ

Médecin Responsable :

Dr CHAMBON Renaud : 01/01 au 14/02/2018
Dr CARDENOUX Charlotte : du 15/02 au 31/12/2018

Encadrante des Unités de soins : Mme BEQUIGNAT Pierrette

Service de rééducation neuro orthopédique des 0-6 ans en hospitalisation de jour.

Deux groupes de patients distincts en fonction des capacités motrices des patients :

- les Lutins (capacité de déplacement autonome) et
- les Coccinelles (polyhandicap)

Prise en charge de 1 à 5 jours par semaine avec possibilités de scolarisation en interne à l'unité d'enseignement.

Capacité d'accueil de 10 enfants / groupe et par jour soit : 20 enfants / jours.

Définition du projet médical, rééducatif et scolaire en accord avec les parents lors de la consultation initiale et en fonction de l'évolution réactualisation du projet.

- Réunion de service : 1 / mois le mardi à 14h00
- Réunion avec les rééducateurs les mardis de 13h30 à 14h00.
- Une synthèse annuelle par enfant + restitution de synthèse aux parents.
- Réunion d'Évaluation de Suivi Scolaire (ESS) si besoin

⇒ Nombre de journées d'HJ en 2018 = 2 706

Bilans externes pluridisciplinaires en HJ :

Suivi de patients ayant quittés le service ou évaluation spécifique à la demande de médecins libéraux = 5

SERVICE ARLEANE HC

Médecin Responsable :

Dr CHAMBON Renaud : 01/01 au 14/02/2018
Dr LACOMBE Pascale : du 15/02 au 31/12/2018

Encadrante des Unités de soins : Mme BEQUIGNAT Pierrette

SSR pédiatrique et neuro-pédiatrique

- Comportant 10 places d'HC dont une chambre mère-enfant : le taux d'occupation en 2018 a été de 50% à 100%.
- Mouvements : 9 sorties/6 entrées
- Enfants accueillis : âgés de 0 à 6 an, soignés pour une pathologie grave d'origine neurologique ou pédiatrique après la phase aiguë.

• Entrées : les enfants sont venus pour 7 entrées / 9 des différents services des hôpitaux de la région, 2 enfants sont venus directement de leur domicile. La durée d'hospitalisation varie de quelques semaines à plusieurs années.

• Sorties : la majorité des enfants soit 5 / 6 sont retournés à leur domicile, avec poursuite des rééducations si besoin en HJ. Un enfant est décédé brutalement dans le service.

Les soins prodigués : soins paramédicaux, rééducatifs, évaluation neurologique et orthopédique avec posture et appareillage, évaluation respiratoire et mise en place de Ventilation Non Invasive, accompagnement des familles et formation aux soins techniques, liens avec les spécialistes extérieurs au CMI ; 2 enfants sont en soins palliatifs suivis avec l'équipe de soins palliatifs pédiatriques auvergnats.

- Nombre de synthèses en équipe pluridisciplinaire réalisées en 2018 : 11
- Appareillage une fois par semaine : confection/ adaptation
- Réunion avec les rééducateurs : mensuelle.
- Consultation avec les familles : au minimum avant l'admission et après chaque synthèse, plus selon les besoins et l'évolution médicale de l'enfant.

SERVICE AZURIANE

Docteur RIVET-TETARD Morgane – Médecin MPR

Service de SSR pédiatrique, hospitalisation de jour du lundi au vendredi

Population : Enfants de 5 à 18 ans

- Rééducation dans un contexte de lésion cérébrale, médullaire, orthopédique, en relais de l'hospitalisation complète
- Pathologie génétique ou neurologique nécessitant une prise en charge rééducative pluridisciplinaire non réalisable en secteur médico-social
- Bilans pluridisciplinaires en HJ
- HJ pour toxine botulique

Capacité d'accueil : 10 ETP

Journées d'hospitalisations en 2018 :

- En hospitalisation complète, avant restructuration du service : 316
- En hospitalisation de jour : 1756

HJ toxine botulique : 34 séances en 2018 (Dr Rivet-Tétard)

Bilans cérébro-lésés : 15 bilans pluri disciplinaires

Consultations spécialisées organisées au sein du service :

- ORL : Dr Bruneaud
- Ophtalmologie : Dr Dalens

Par ailleurs :

Consultations MPR Dr RIVET-TETARD : 40 (+ 70 pour Dr Joubrel)

SERVICE CHARMEIL

Docteur RIVET-TETARD Morgane – Médecin MPR

Service de SSR pédiatrique, hospitalisation complète

Population : Enfants de 5 à 18 ans pris en charge pour :

- Rééducation après chirurgie orthopédique et/ou neurochirurgie, en relais du CHU
- Rééducation après passage en réanimation pour une pathologie neurologique centrale ou périphérique
- Rééducation intensive sur une courte période dans un contexte de pathologie chronique avec recrudescence de douleurs et/ou diminution de la fonction
- Education thérapeutique et équilibrage du traitement des diabétiques

Capacité d'accueil : 15 places

Journées d'accueil en 2018 :

- En Hospitalisation Complète : 3277
- En Hospitalisation de jour (avant restructuration du service) : 50

Consultations spécialisées :

- Chirurgie orthopédique : Dr Mansour/Dr Rousset
- Chirurgie de la main : Dr Claise
- Neurochirurgie : Dr Sinardet
- ORL : Dr Bruneaud
- Ophtalmologie : Dr Dalens

Population : Enfants devenus adultes présentant des États Végétatifs Chroniques (EVC) ou État de Conscience Minimale (ECM), suite à des encéphalopathies de toute origine.

Age : > 18 ans

Capacités d'accueil :

Agréments : 16 lits (8 chambres doubles)

Modalités de prise en charge :

HC = 12 HC de semaine = 3

Garçons : 4 Filles : 11

Provenance : Recrutement régional et hors région

Activités du Service :

Nombre de journées du 01.01.2018 au 31.12.2018 :

HC = 5 028 journées

Décès : 1 d'où 1 transfert d'un jeune d'Ilofant à Océane

Activités spécifiques :

- CS spasticité : 2
- Equipe Mobile de Soins Palliatifs Adulte : ESPA 3
- Changement de sonde de jéjunostomie : 1
- Bilan neuro respiratoire : 13
- Mise en place de Ventilation Non Invasive : 1
- Injection de toxine botulique : 1
- Siège confort postural : 4
- Lit mousse confort postural : 1

Réseaux extérieurs :

- SAMU – Service de réanimation adulte
- Convention avec l'équipe mobile de soins palliatifs adulte de Cébazat - ESPA
- Service de radiologie interventionnelle du CHU
- Service d'urologie adulte
- Service de nutrition adulte
- Service d'endocrinologie adulte du CHU

Population : Enfants devenus adultes, porteurs de maladies neurologiques évolutives, dont l'insuffisance respiratoire chronique grave nécessitant des soins de haute technicité, est dominante.

La lourdeur de la pathologie évolutive entraîne des soins complexes, chroniques, entrecoupés d'épisodes aigus de décompensation à prédominance respiratoire.

Capacités d'accueil :

Agréments : 10 lits (chambre seule)

Modalités de prise en charge :

HC = 10 HJ = 0

Garçons : 10

Activités du Service : Nombre de journées du 01.01.2018 au 31.12.2018 : **HC = 3 110 journées**

Décès : 1 d'où 1 transfert d'un jeune d'Azuriane à Océole

Prises en charge spécifiques :

- Dépendance totale d'une tierce personne : 10
- Dépendance respiratoire / respirateur : 9
- Ventilation invasive : 1
- Ventilation non invasive : 6
- Trachéotomie : 2
- Gastrostomie : 8
- Sondage urinaire : 1
- Bilan respiratoire : 26

Réseaux extérieurs :

- SAMU – Service de réanimation adulte
- Service de pneumologie adulte CHU
- Convention établie entre AIRRA / CMI
- Centre de référence des maladies neuro musculaires du CHU
- Service d'urologie adulte du CHU - Service de nutrition adulte du CHU
- Service de radiologie interventionnelle du CHU
- Convention avec l'équipe mobile de soins palliatifs adulte de Cébazat : 4 interventions

Formations

- a - Formation du personnel assurée par AIRRA :
 - * Fonctionnement des respirateurs et ses alarmes
 - * Fonctionnement des pompes d'alimentation
- b - Formation du personnel assurée par PROTEOR :
 - * Appareillages complexes

128 Bilans respiratoires ont été réalisés dont 48 bilans externes et 80 bilans internes au CMI / SSR et IEM

Matériel : Radiometer TOSCA : Enregistrement de la gazométrie en continu

Bilans :

- En air ambiant : 44
- Sur Trachéo : 2
- Sur VNI : 82

Mise en place de VNI à l'issue du bilan : 11

Consultations de suivi respiratoire (notamment pour réglages de relaxateur de pression) : 8

- Maladies Neuro-Musculaires : 67
- Encéphalopathie de toute origine : 42
- Obésité : 1
- Autres : Tetraplégie - IMC – Trauma thoracique - Pleurésie .. : 18

SERVICE ILOFANT

Dr Pascale LACOMBE, Pédiatre

Médecin responsable :

Dr Rivet-Tétard, médecin MPR: du 1^{er} janvier 2018 au 1^{er} novembre 2018, puis responsabilité partagée avec le médecin de garde.

Cadre de santé :

Mme Hélène Chaput

Population et modalité de prise en charge

2 secteurs d'hospitalisation : 1 secteur enfant de 6 à 18 ans, 1 secteur jeunes adultes

21 places au total

Accueil en HC ou HDJ

Patients en état pauci-relationnel (EPR) ou en état végétatif chronique (EVC), plus un patient avec paralysie cérébrale et plurihandicap.

L'équipe paramédicale est composée d'IDE/ PDE, AP/ AS/ AMP.

Présentation du service

Service de SSR neurologique accueillant des patients de 6 ans à 25 ans, souffrant d'un polyhandicap.

Les patients sont tous en situation de grande dépendance pour tous les actes de vie quotidienne dont l'alimentation et la respiration. Le service est un lieu de vie pour les patients en HC.

Tous les patients bénéficient d'activité d'éveil et stimulation sensorielle avec les AMP.

Les patients bénéficient en fonction de leur pathologie et de la décision médicale de rééducations : kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité.

Deux consultations d'appareillage par semaine ont lieu avec les orthoprothésistes : lundi après-midi, vendredi matin.

Chaque enfant/ jeune adulte possède au minimum un grand appareillage : siège-coque, verticalisateur, lit-mousse.

Mouvements patients

Durant l'année 2018 le service a eu :

4 entrées pour prise en charge au long cours

3 enfants accueillis en séjour de répit

Nous déplorons un décès.

1 patient est sorti orienté dans le secteur médico-social.

Activité

Projet individuel : 6 synthèses ont été faites.

Poursuite de l'activité de toxine botulique : 8 patients du service ont bénéficié d'injection(s)

Poursuite de l'activité pneumologique : 9 patients ont bénéficié d'une suppléance respiratoire par VNI (ventilation non invasive) ou OLD (oxygénothérapie de longue durée). Evaluation par les bilans d'enregistrements des saturations.

Activité de soins palliatifs : 10 patients sont en soins palliatifs. Cette activité s'articule avec les équipes mobiles de soins palliatifs du CHU : 2 passages mensuels minimum pour l'équipe de soins palliatifs pédiatriques et 3 réunions avec l'équipe soins palliatifs adulte

Activités extérieures au service : un patient a bénéficié de ténonomie, un patient a eu le changement de sa pompe à Baclofène.

SERVICE SESAME

Dr Charlotte CARDENOUX, Pédiatre

Prise en charge multidisciplinaire du surpoids et de l'obésité des enfants et adolescents

Médecin responsable : Dr Charlotte CARDENOUX, Pédiatre

Cadre de santé : Mme Hélène CHAPUT

➤ Population :

Il s'agit d'une prise en charge **multidisciplinaire** associant les aspects diététiques, activités physiques adaptées, psychologiques et éducatifs s'adressant à des enfants et adolescents de 6 à 18 ans présentant un **surpoids** ou une **obésité** répondant aux critères de 2^{ème} et 3^{ème} recours.

➤ Modalités de prise en charge :

• **Hospitalisations de semaine** (du dimanche soir au vendredi soir) : de la 6^{ème} à la terminale

- **séjours longs** : 2 séjours de 5 mois durant l'année scolaire.

La scolarité est assurée en parallèle de la prise en charge dans les collèges et lycées de proximité ou au CMI sur indication médicale.

Le recrutement se fait à l'échelle régionale pour permettre des retours à domicile le weekend.

- **séjours de suivi** : durant les vacances scolaires (4 semaines en juillet + 1 semaine à Toussaint et à Pâques)

Activités du service en 2018 : 1 876 journées d'hospitalisation

• **Hospitalisation de jour (HJ)** :

- Évaluation interdisciplinaire (psychologue, diététicienne, psychomotricienne, médecin...) et suivi : Mise en place depuis mars 2018 les mercredis matins

Activités en 2018 : 24 HJ

- Prise en charge multidisciplinaire : diététique, activité physique adaptée et encadrement éducatif.

Les mercredis durant l'année scolaire (hors vacances) pour les enfants âgés de 6 à 12 ans présentant un surpoids ou une obésité.

Activités en 2018 : 197 HJ

➤ Consultations :

Les patients sont le plus souvent adressés par les Centres Hospitaliers, les médecins libéraux, médecins de l'Éducation Nationale (médecins ou infirmières scolaires), des paramédicaux (assistantes sociales, éducateurs, diététiciens...) ou viennent après avoir eu connaissance du service par le bouche à oreille ou visite du site internet du CMI de Romagnat.

Les consultations ont lieu les mercredis après-midi à partir de 14h00.

A l'issue de la consultation un projet individualisé est proposé : mise en place d'un suivi régulier en consultation externe ou prise en charge multidisciplinaire dans le service.

Activités en 2018 : 129 consultations

➤ Partenariat :

- avec les praticiens libéraux (médecins généralistes, pédiatres, psychiatres) et les médecins scolaires

- avec les services de :

Pédiatrie du CHU Estaing et de CH périphériques (Vichy, Moulins, Aurillac, Montluçon)

Médecine du Sport et de Cardiologique du CHU, UFR-STAPS de Clermont-Ferrand (laboratoire AME2P)

- Réseau CALORIS, programme d'intervention à domicile (PROXOB)

- une collaboration avec le service du Professeur BOIRIE au CHU permet la transition des adolescents vers le secteur adulte

➤ Formation

- 2 personnes de l'équipe ont bénéficié d'une formation de 40 heures à l'éducation thérapeutique animée par CALORIS : Alizée POLNY (psychomotricienne) et Pierre ZELANTI (psychologue)

◆ Réseau

- Mise en place d'une convention entre CALORIS et le CMI de Romagnat

- Dr Cardenoux participe à la coordination médicale de l'obésité pédiatrique au sein de CALORIS

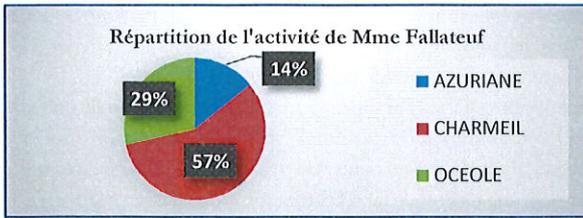
- Mise en place de réunions de concertations pluridisciplinaires (RCP) obésité pédiatrique au CHU Estaing (1^{ère} réunion en septembre 2017)

- Ouverture de l'HDJ obésité au CHU Estaing

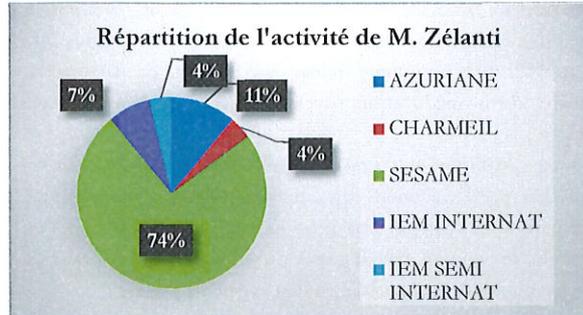
➤ Perspectives :

Dépôt du dossier de demande d'autorisation du programme ETP à l'ARS (1^{er} semestre 2019). Finaliser la formation de l'équipe à l'ETP.

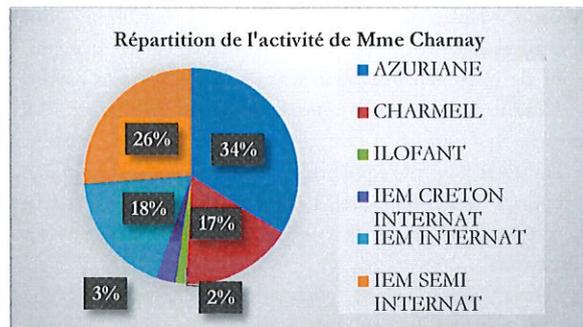
PSYCHOLOGUE - Agnès FALLATEUF



PSYCHOLOGUE - Pierre ZELANTI



PSYCHOLOGUE - Florence CHARNAY



SERVICE ORTHOPTISTE

L'orthoptie consiste en des actes d'exploration, de rééducation et de réadaptation de la vision utilisant éventuellement des appareils et destinés à traiter les anomalies de la fonction visuelle. Dans son activité, l'orthoptiste est habilité(e) à réaliser un interrogatoire et à recueillir des informations concernant le patient et son entourage dans le respect du secret professionnel.

La prise en charge orthoptique est accompagnée selon le cas, de conseils appropriés à l'entourage proche du patient (famille, école, etc.). L'activité au sein du CMI a été reprise en mai 2016 avec la prise de fonction d'une orthoptiste à 50% dans un premier temps puis à 80% depuis novembre 2018.

Une consultation ophtalmologique assurée par un médecin OPH a lieu une fois par mois sur site afin de permettre un suivi régulier des patients. Les consultations neuro-visuelles concernent une moyenne de 5 à 7 enfants par mois.

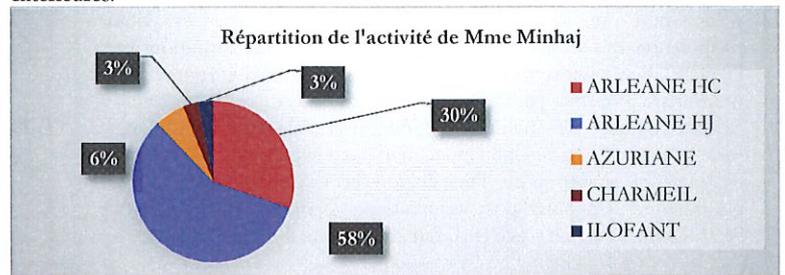
Elles comprennent des bilans, des séances de rééducation, le suivi d'amblyopie, l'aide à la réfraction objective et subjective menant à la prescription de corrections optiques par le médecin OPH attaché au CMI, le conseil pour l'installation des patients pour l'optimisation et la fonctionnalité de leur vision dans leur vie quotidienne, ainsi que pour leur scolarité.

PSYCHOLOGUE - Zahra MINHAI

Intervient sur le service ARLEANE HJ et HC (temps partiel : 40%)

Son travail est axé sur plusieurs pôles :

- Prises en charge individuelles des enfants sous forme d'entretiens cliniques.
- Travail auprès des familles : rencontres, contacts téléphoniques, accompagnement de la fratrie.
- Mise en place d'un groupe pluridisciplinaire (en collaboration avec les éducateurs, la psychomotricienne et la kinésithérapeute).
- Bilans et évaluations psychométriques.
- Bilans cognitifs.
- Rédaction de comptes rendus.
- Participation et intervention aux réunions de service, de synthèse et aux transmissions.
- Intervention de manière plus ou moins formalisée auprès des différentes équipes : soignante, médicale, pédagogique, éducative, rééducative et sociale.
- Participation à une instance institutionnelle : C.L.U.D.
- Travail en réseau avec des organismes, des professionnels et autres structures extérieures.



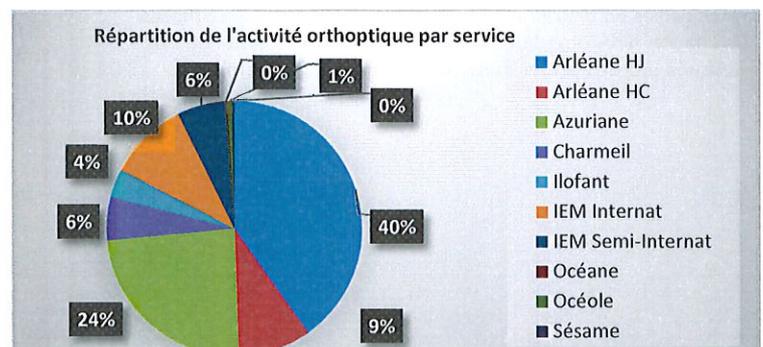
Depuis juin 2018 le CMI possède une coupole de GOLDMANN permettant la mesure fonctionnelle du Champ visuel, examen indispensable permettant d'établir un diagnostic précis dans la pathologie des enfants cérébrolésés.

Les troubles oculaires qui nécessitent une intervention d'orthoptie sont :

- Le strabisme, les troubles neurovisuels, les paralysies oculo-motrices
- Les troubles des apprentissages
- Les troubles de la réfraction
- Amblyopie
- Les séquelles des pathologies neuro, traumatismes crâniens
- Les troubles associés : déficit campimétrique, diplopie, équilibre, signes fonctionnels (céphalée, vertiges etc.).

En 2018, 633 actes ont été réalisés soit :

- 127 évaluations initiales et intermédiaires de la capacité visuelle, inclus les bilans externes.
 - 269 séances de rééducation des troubles de la reconnaissance de formes et du repérage d'objet dans l'espace dont 46 séances en groupe
 - 220 séances de rééducation en basse vision
 - 11 séances de rééducation oculomotrice
 - 6 séances d'apprentissage de l'autonomie de déplacement d'un patient déficient visuel
 - 3 séances d'évaluation des capacités du patient dans la vie quotidienne, accompagnement de la scolarité, éducation et conseils dans le projet de vie du patient.
- Plus 10 participations à la consultation ophtalmologique mensuelle le mardi matin.



LE SERVICE D'ERGOTHERAPIE

Le métier d'ergothérapeute :

L'ergothérapeute exerce une activité paramédicale qui se situe à la croisée des chemins entre l'aide médicale, sociale et humaine. C'est un spécialiste de la rééducation du geste pour les handicapés moteurs, sensoriels ou mentaux. Nous recevons chaque année des stagiaires des diverses écoles d'ergothérapie.

OCEANE /ILOFANT

L'intervention en ergothérapie se fait de manière ponctuelle, sur demande d'intervention. (Installation, positionnement, appareillage, choix d'aides techniques...)

AZURIANE CHARMEIL

Secteurs HC/HJ

Pour les pathologies neurologiques acquises le rôle de l'ergothérapeute est avant tout de réaliser des bilans permettant ensuite de mettre en place une rééducation tant physique que neuropsychologique. La prise en charge est constituée d'une sollicitation sensori-motrice, rééducation neuro-motrice, rééducation cognitive, et d'une rééducation des actes de la vie quotidienne (en collaboration avec l'équipe). Les suivis se font généralement en individuel et sont souvent quotidiens. Pour les pathologies orthopédiques, traumatologiques et rhumatologiques des membres, le rôle est la réalisation d'un bilan, la mise en place d'un suivi individuel, mais aussi le conseil et la recherche de matériel adapté pour l'installation et l'aide aux actes de vie quotidienne. Un suivi post traumatique d'enfants étant sortis de l'établissement est en place et se fait sous forme d'hôpital de jour

OCEOLE

Les rôles de l'ergothérapeute sont : installation, positionnement et aménagement du confort du patient, réalisation d'orthèses de membre supérieur recherche, choix et essai d'aides techniques permettant la conservation d'une certaine autonomie, notamment un moyen de déplacement adapté, participation au choix de matériel lors d'achat pour le service (matériel informatique par exemple).

ARLEANE

Secteurs HC/ HJ

Le rôle de l'ergothérapeute : Aménagement du confort du patient par la recherche et/ou la confection d'installation, de positionnement, conseils et information en aménagement de domicile (sur plan) et matériel adapté auprès des parents, recherche et essai de matériel adapté (aide au bain, à la déambulation, poussette, fauteuil roulant, siège auto spécial handicap...). Réalisation d'orthèses de posture, prise en charge rééducative, individuelle et en groupe dans le service.

Sur l'année 2018 : 209 patients concernés et 2361 actes effectués.

Répartition des actes :

- 624 Orthèses, appareillage et installations
- 247 Autour du Fauteuil roulant (évaluation, choix installation, apprentissage ...)
- 305 Actes d'évaluations (bilans moteurs, cognitifs...)
- 1711 Actes de rééducation (moteurs, cognitifs, ...)

Des prises en charge collectives ont également été réalisées. De façon hebdomadaire, 4 groupes de 4 à 5 patients ont été animés par des professionnels de différentes disciplines.

LE SERVICE DE PSYCHOMOTRICITE

Le métier de psychomotricien :

La psychomotricité est une approche globale de la personne. Elle considère que les fonctions motrices et l'état psychique, affectif et relationnel sont en lien et ont des effets les uns sur les autres.

Le psychomotricien passe par une approche psychocorporelle pour harmoniser les fonctions motrices, intellectuelles et affectives. Il peut utiliser diverses médiations, ce peut être un objet, un jeu, une activité sensori-motrice, une technique de relaxation ou d'expression corporelle.

Le psychomotricien aide son patient à mieux prendre conscience de son corps, pour mieux le maîtriser, afin de se mouvoir, s'exprimer, communiquer et comprendre son environnement dans un mieux-être général. Le soin psychomoteur relève aussi bien de l'éducation psychomotrice, de la rééducation psychomotrice que de la thérapie psychomotrice.

Après un bilan psychomoteur prescrit par le médecin du service, le psychomotricien peut préconiser un suivi en réflexion avec l'équipe pluridisciplinaire. Ce suivi peut être proposer en individuelle et/ou en groupe; il peut être conjoint avec d'autres professionnels (rééducateurs, éducateurs, psychologues) et parfois en lien avec les parents.

Nous intervenons sur les différents services du CMI :

Arléane : Travail sensori-moteur et éveil psychomoteur (sensorialité, motricité globale, déplacements, coordinations et équilibre), pour amener à une conscience corporelle et une confiance en ses capacités. Travail autour de la contenance pour amener à une sécurité psycho corporelle. Travail autour des repères spatio-temporels et des interactions.

Azuriane : Travail autour de l'équilibre, les coordinations, la motricité globale, le repérage spatio-temporel, le schéma corporel et le tonus (relaxation). L'estime de soi et la confiance en ses capacités sont également travaillées.

Charmeil : Travail autour de la conscience du corps après une intervention ou lorsque la mobilité n'est pas possible (toucher thérapeutique, relaxation) et particulièrement un travail autour de la gestion de la douleur.

Océane/Ilofant : Les prises en charge se font essentiellement autour du bien-être, de l'éveil, de la motricité volontaire. Un projet spécifique autour des bains sensoriels a été mis en place avec l'équipe du service.

Océole : Travail autour du schéma corporel et de l'image du corps des patients. Favoriser les interactions sociales, l'écoute, l'expressivité du corps et l'autonomisation (prise d'initiative, verbalisation).

Sésame : Travail autour de l'expression corporelle pour l'investissement positif du corps et relaxation (schéma corporel, coordinations, émotions, écoute du corps et des autres, verbalisation des ressentis corporels).

Bilans externes : Des bilans sont effectués au cours de l'année essentiellement dans le cadre de suivi d'enfants traumatisés crâniens ou patients ayant des tumeurs cérébrales.

Au total :

Sur l'année 2018, nos interventions ont concerné 148 patients et représentent 2 491 actes.

Il s'agit de :

- 1300 séances de stimulations sensorimotrices, éveil psychomoteur (émergence schéma corporel, motricité volontaire, sollicitation aux déplacements)
- 799 séances de rééducation en individuel ou en collectif (schéma corporel, motricité globale, spatio-temporel...)
- 306 séances de relaxation ou apprentissage de la gestion de la douleur
- 75 bilans
- 11 séances d'accompagnement des parents (portage, éveil)

**LE SERVICE DE REEDUCATION
MASSEURS –KINESITHERAPEUTES**

Les interventions kinésithérapiques se font sur prescription médicale. Elles concernent plusieurs domaines :

- Evaluation : des bilans au début, en cours et en fin de prise en charge sont réalisés dans tous les types de prise en charge.
- Neurologique : concerne une grande part de notre activité. Les objectifs sont :
 - développer les capacités motrices, apprentissage de schémas moteurs
 - stabiliser le déficit
 - lutter contre les aggravations
 - travail sur le confort
 - rééducation d'entretien en fonction de l'évaluation des apprentissages
- Cardio respiratoire : de manière chronique ou aiguë, les interventions concernent :
 - désencombrement et drainages (par le biais de techniques manuelles ou instrumentales)
 - entretien des ampliatiions thoraciques, des capacités respiratoires
 - réadaptation à l'effort
- Orthopédique : En post-opératoire ou en post-traumatique, séances quotidiennes au début. Les objectifs sont :
 - récupérer l'état physique antérieur
 - développer les capacités suite à une chirurgie correctrice
 - prévenir les pertes musculaires, articulaires et fonctionnelles
- Kinésithérapie passive :
 - mobilisations articulaires passives (pour entretien des articulations et longueurs musculaires chez les patients qui n'ont aucun autre type de rééducation possible)
 - massages, lutte contre la douleur : parfois des séances sont uniquement dédiées à ces soins, mais ils sont de toutes façons intégrés à chaque séance en fonction des besoins
- Appareillage : participation, en équipe pluridisciplinaire, à la réflexion, au moulage et à la mise en place d'un appareillage
- Divers : éducation thérapeutique, entretien avec la famille...
- Séances collectives : de renforcement musculaire, piscine...

En 2018, 12 097 actes ont été cotés, répartis comme suit :

SECTEUR	Nombres des Séances	Services
Neurologie	105 bilans sur 91 patients et 3806 actes sur 146 patients	Arléane, Azuriane, Charmeil, Ilofant, Océane, Océole
Cardio-respiratoire	4173 actes sur 77 patients	Arléane, Azuriane, Charmeil, Ilofant, Océane, Océole
Orthopédie	60 bilans sur 56 patients et 1195 actes sur 53 patients	Azuriane, Charmeil, Ilofant, Océole, Sésame
Déglutition	29 actes sur 1 patient	Arléane
Kinésithérapie passive	2443 actes sur 46 patients	Arléane, Azuriane, Charmeil, Ilofant, Océane, Océole
Appareillage	62 actes sur 49 patients	Arléane, Azuriane, Charmeil, Ilofant, Océole
Séances collectives	123 actes sur 28 patients	Arléane, Azuriane, Charmeil, Ilofant
Autres	101 actes sur 21 patients	Arléane, Azuriane, Charmeil, Ilofant, Océane, Océole, Sésame

Formation

Troubles de l'oralité et de la déglutition : 2 kinés
Niveau d'évolution motrice, niveau 1 : 1 kiné
Tutorat stagiaire Vichy : 2 kinés

RH

1 kiné à mi-temps en congé sabbatique depuis début avril
1 kiné à temps plein : démission fin juin.
Recrutement d'un CDI temps plein mi-octobre.

M. GERBAL Nicolas, Chef de service

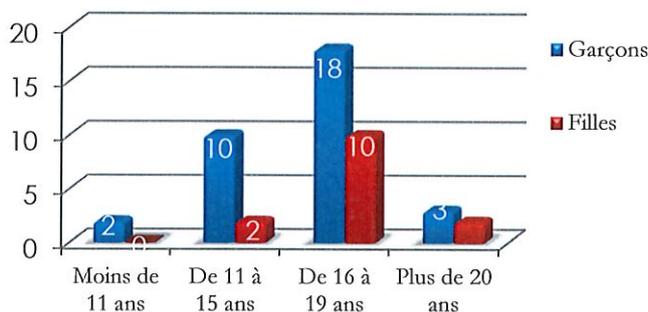
Depuis quelques années, nous constatons qu'une mutation du secteur médicosocial s'opère. Les politiques sociales via les orientations des différentes lois autour du handicap priorisent la notion de société inclusive. Depuis les années 2000, la notion d'inclusion a remplacé celle d'intégration. Désormais, ce n'est plus à la personne de s'adapter à son environnement, c'est à la société de s'adapter aux besoins de la personne.

Déjà en 2017 et encore plus en 2018, l'IEM a engagé certaines mutations dans le but d'adapter son accompagnement à la dynamique d'inclusion. A l'échelle de notre établissement, l'inclusion des jeunes s'entend majoritairement par le versant pédagogique. Dès lors, afin de répondre à la législation et aux demandes des familles l'IEM a choisi de faire évoluer ses accueils. De plus en plus de jeunes sont accompagnés de manière séquentielle (mi-temps, accueil 3 à 4 jours par semaine...).

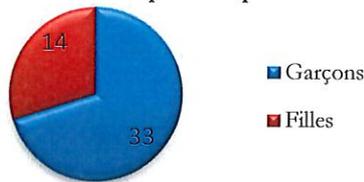
Pour accompagner ces évolutions du secteur et afin de répondre de manière adaptée aux besoins des familles et des jeunes, l'IEM fait le choix de travailler autour d'un nouveau fonctionnement, de nouvelles missions... Ce travail va être mené en 2019 avec la contractualisation (CPOM) de notre activité, la mise en place de SERAFIN PH...

Unité fonctionnelle	Effectif au 01/01/2018	Entrées	Sorties	Transfert SI vers Internat	Effectif au 31/12/2018
IEM INTERNAT	27	2	5	0	24
IEM SEMI INTERNAT	15	3	4	0	14
Total	42	5	9	0	38

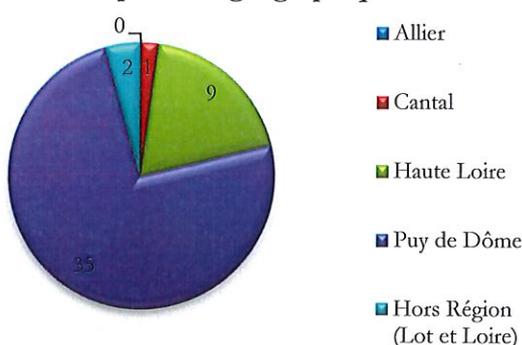
Répartition par âge et par sexe en 2018



Comparaison par sexe



Répartition géographique



Le médecin est responsable du suivi médical des patients de l'IEM et des aspects organisationnels en rapport avec ce suivi. Il participe au projet global du jeune et au projet d'établissement en collaboration avec le cadre du service.

La population

L'effectif total des jeunes : environ 40 enfants avec des variations entre 42 enfants en janvier 2018 et 38 enfants en novembre.

Le profil des pathologies des jeunes correspond au projet de l'établissement :

- une déficience motrice pour la majorité d'entre eux soit 69% (68% en 2017)
- un problème cognitif pour 17% d'entre eux, avec ou sans déficience intellectuelle, mais retentissant sur leur orientation scolaire ou professionnelle.
- l'association de plusieurs déficiences graves motrice et cognitive pour 12%
- 3 jeunes sur 42 sont à l'IEM pour suites de lésions cérébrales acquises.

La moyenne d'âge globale est identique à l'an passé : 15,8 ans. Les âges extrêmes sont 5 ans et 23 ans. Les enfants sont répartis en groupes : la moyenne d'âge du groupe des plus jeunes est de 9,5 ans, la moyenne d'âge des groupes des adolescents est de 15 ans, la moyenne des groupes grands/ jeunes adultes est de 20 ans. La répartition selon le sexe montre une prédominance des garçons encore plus importante que l'an passé soit 71% de garçons pour 29% de filles.

Les mouvements durant cette année 2018 : 4 jeunes entrant dont 2 de Haute-Loire et 2 du Puy de Dôme, en fin de scolarité adaptée au collège/ 7 jeunes sortant : 1 hospitalisation, 3 retournés à leur domicile en famille, 2 en milieu de travail, 1 décès accidentel hors IEM.

Le projet individuel du jeune :

➤ **Projet médical**

L'admission du patient est proposée au patient et à sa famille après examen du dossier médical et passage en commission d'admission.

Durant son séjour le médecin examine le patient en fonction des besoins, prescrit et interprète bilans et traitements :

- traitements médicamenteux et rééducatifs, postures, petit et grand appareillage
- bilans radiologiques, biologiques

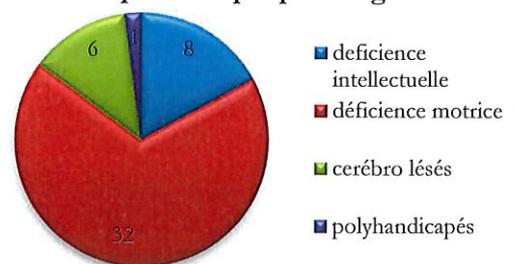
➤ **Le médecin fait le lien avec :**

- les médecins du CHU et des autres centres de rééducation, participe aux RCP de neuropédiatrie et épileptologie
- les autres médecins du CMI selon leurs spécialités : MPR, pédiatrie orientation nutrition ou respiratoire.
- les médecins de la MDPH : certificat MDPH

➤ **Projet global**

Il est le résultat d'une synthèse entre l'équipe médicale, paramédicale, éducative, rééducative, scolaire, sociale et familiale. Le médecin s'appuie sur le travail de la psychologue : guidance auprès des jeunes, de leur famille, et des équipes. Les synthèses sont au nombre de 2 par patient et par an en moyenne.

Répartition par pathologies en 2018



LE CEFA

Le Centre d'Evaluation et de Formation à l'Autonomie est un lieu de vie pour des jeunes volontaires de 16 à 20 ans, avec un handicap moteur. C'est un lieu d'apprentissage à l'autonomie de vie quotidienne et de préparation à la vie sociale dans la Cité. C'est un lieu d'accompagnement éducatif en continu afin de développer les potentialités de chacun au sein d'un cadre éducatif structuré et adapté à leurs besoins.

Depuis septembre 2017 jusqu'en juin 2018, un nouveau pôle s'est mis en place pour 5 jeunes, le dispositif de détermination de projets des jeunes (DPJ). Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle sur une durée de 10 mois au rythme de 35h/semaine, avec alternance de stages et de formations. Les stages en milieu ordinaire et en milieu protégé servent de support pour déterminer le projet professionnel de chaque jeune.

Pathologies des jeunes : syndrome cérébelleux congénital ; ataxie cérébelleuse ; paralysies cérébrales (quadriplégie et diploplégie spastique), dyspraxie visuospatiale, hémiparésie cérébrale et syndrome dysexécutif, hémianopsie latérale homonyme ; pathologie neuromusculaire.

Depuis septembre 2017, changement du mode de fonctionnement des 2 CEFA, le Cefa 2 et l'appartement accueillent les jeunes du dispositif DPJ et le Cefa1 accueille les jeunes en formation autonomie, et les stagiaires.

Depuis septembre 2018, avec les embauches, les départs en formation, une nouvelle organisation s'est mise en place. En effet, 3 jeunes de 20 à 25 ans de l'IEM bénéficient de l'internat du CEFA, de 17h à 9h le lendemain matin.

Année 2018 :

- ****Neuvième année de fonctionnement pour le Cefa 1**, avec 4 jeunes à temps plein (2 sur l'année entière et 1 sur 6 mois), et 2 jeunes stagiaires de l'IEM, effectuant des stages courts (de 1 à 3 semaines), en évaluation.

- 1 jeune homme de 20 ans (YANNICK) 3^{ème} contrat. Stage d'un mois en janvier 2018 au foyer de vie à St Pourçain (03) qui l'a accueilli définitivement à partir du 26 février 2018.

- 1 jeune homme de 20 ans (ARIF), en stage à l'ESAT+hébergement de St Chely d'Apcher du 9 au 26 Janvier. Un stage au foyer occupationnel de Cellule avec hébergement du 22 mai au 1er juin. Un stage en ESAT à Issoire de 3 semaines du 4 au 22 Juin. La 1^{ère} semaine il est en internat au Cefa puis les deux autres retours à domicile le soir en raison de son statut d'Adulte. Sortie définitive le 2 octobre 2018, décision familiale d'un retour à domicile, insatisfaction de nos propositions d'orientation.

- 1 jeune homme de 19 ans (ELY) 7^{ème} contrat en décembre 2018. Son projet de vie est un retour à domicile à ses 20 ans le 22 mars 2019, chez lui dans le Lot.

- 1 jeune fille de 18 ans (SAMANTHA) 5^{ème} contrat en décembre 2018. Depuis septembre 2017 est inscrite au dispositif DPJ. Un stage de 15 jours en Foyer Occupationnel à St Sandoux du 22 janvier au 2 février. 1 stage de 15 jours du 8 au 19 janvier, du 5 au 16 février et d'une semaine du 19 au 23 mars, au service CMR en ménage, à mi-temps. 1 stage de 15 jours du 4 au 22 juin au Foyer Occupationnel de Cellule et du 23 au 27 juillet.

- 1 jeune fille de 16 ans (GAELLE) 1^{er} contrat en août 2018. Scolarisée sur des petits temps.

STAGIAIRES :

- 2 jeunes stagiaires (1 garçon et 1 fille de l'IEM de 16 à 17 ans en stage de formation et d'évaluation d'1 à 2 semaines, en stages réguliers. 1 d'entre eux a signé un contrat en août. Au total 14 semaines de stages sur l'année.

- 1 fille, GAELLE : 2 semaines par mois de janvier à juillet puis 1^{er} contrat fin août 2018.

- 1 garçon, LOIC : présence tous les mardis, de janvier à juillet en vue d'une intégration progressive. Puis une semaine par mois à partir de septembre

*****Septième année de fonctionnement pour le Cefa 2 et l'appartement**, avec 4 jeunes à temps plein.

- 1 jeune homme de 20 ans (JIKAEEL). 5^{ème} contrat. Inscrit au dispositif DPJ depuis septembre 2017. 2 stages d'une semaine (26.02 au 02.03 et 12 au 16.03) chez TSD, en réparation d'ordinateurs. 1 stage de 15 jours à Pharmadis en entreprise adaptée du 26 mars au 6 avril. 2 stages d'une semaine (du 8 au 12 janvier et du 12 au 16 février) à l'EPN (espace public numérique) de Romagnat. 1 stage de 15 jours au CCAS de Clermont Ferrand du 10 au 21 septembre. Stage à l'appart : 1 semaine par mois, puis à partir de fin avril à temps complet à sa demande. A eu son code de la route. Aurait dû partir le jour de ses 20 ans, mais dérogation exceptionnelle pour éviter une rupture de parcours. Départ définitif le 20 décembre pour intégrer sa formation d'Installateur Dépanneur Informatique, (IDI) au CRP La Mothe (03)

- 1 jeune homme de 19 ans (THOMAS). 4^{ème} contrat. Inscrit au dispositif DPJ. Stages à l'appartement : 1 semaine tous les deux mois. 1 stage de 3 semaines du 15 janvier au 2 février) à l'ESAT de Langeac avec retour à domicile les soirs. 1 stage de 3 semaines (du 14 mai au 1er juin) à l'ESAT de St Chely d'Apcher. A partir du 9 juillet, statut de stagiaire et embauche le 26 octobre à l'atelier mécanique de l'ESAT de St Chely d'Apcher.

- 1 jeune homme de 19 ans (SYLVAIN), 4^{ème} contrat. Inscrit au dispositif DPJ. Un stage de 15 jours du 5 au 16 février au Foyer de vie de Riom. 1 stage de 15 jours du 11.06 au 22.06 au foyer de vie de Craponne, à côté de Lyon, association Arimc.

- 1 jeune homme de 18 ans (KILLIAN), 2^{ème} contrat. Inscrit au dispositif DPJ. 1 stage de 3 semaines du 15.01 au 02.02 à l'Ehpad de Ceyrat, avec 2 semaines en animation et 1 semaine avec les aides-soignants. 1 stage de 15 jours du 12 au 23 mars à Pharmadis en entreprise adaptée à Clermont Ferrand. 2 stage d'une semaine (du 3 au 6 et du 23 au 27 avril) auprès du magasinier du CMI. 1 stage de 3 semaines (du 4 au 21 juin) auprès d'agents thermaux aux thermes de Chatel Guyon. Killian a raté ses deux concours d'aide-soignant. Départ définitif en famille le 13 juillet en attendant son entrée en formation d'agent Thermal prévue en janvier 2019. Septembre et octobre job d'été en tant qu'agent Thermal à Chatel Guyon.

Le bilan de cette année 2018 a été positif. Le nouveau dispositif DPJ créé une nouvelle dynamique et une nouvelle ouverture sur le monde du travail.

Appartement : occupé à temps plein cette année, par différents stagiaires ou par un jeune en particulier de fin avril à fin octobre, jour de son départ définitif.

5 Départs définitifs :

- 1 orientation en foyer de vie dans l'allier à 20 ans,
- 1 retour à domicile sur Clermont Ferrand à 20 ans,
- 1 retour à domicile à 18 ans en attendant une entrée en formation d'agent thermal dans le Puy de Dôme, mais une hospitalisation est venue arrêter tout ce projet qui à ce jour reste en suspend ;
- 1 embauche en ESAT à 19 ans en Lozère,
- 1 entrée en formation d'IDI en CRP dans l'Allier, à 20 ans.

Partenariat :

Tout au long de l'année l'activité Randonnée en Joëlettes, avec l'association Handicap Evasion, permet aux jeunes de parcourir les chemins de nature. Journée spéciale au lac de la Godivelle en Juin et journée Pêche pour tous et Rando en Juin. Grâce à l'association Cœurs d'Auvergnats avec qui nous avons créé un lien d'amitié, *les jeunes ont pu profiter de cours de pâtisserie avec un grand chef de restaurant (bus 21) et de nombreux lots de Clermont Foot.*

Les jeunes du CEFA ont la chance de bénéficier tout au long de l'année de nombreuses sorties au restaurant, au ciné, aux matchs de baskets, aux visites, rencontres handisports, initiation au basket dans une mixité valide-handi, tournoi handifoot à Lyon, des baptêmes de voitures de collections, la pêche.

Les jeunes ont pu profiter de cours particuliers du code de la route, un jeune a poursuivi en auto-école pour obtenir son code du premier coup.

ACTIVITES DU GROUPE DES PETITS

Janvier à juillet 2018:

10 jeunes = 4 jeunes en internat complet ou partiel (1 ou plusieurs nuits) et 6 jeunes en semi-internat, encadrés par 1 ES et 4 AMP.

AOÛT à décembre 2018:

12 jeunes = 5 jeunes en internat complet ou partiel (1 ou plusieurs nuits) et 7 jeunes en semi-internat, encadrés par 1 ES et 4 AMP.

En janvier 2018:

- 2 enfants sont scolarisés en ULIS à l'école de Chanteranne quatre matinées par semaine.
- 1 enfant est scolarisé à l'école primaire de Romagnat tous les matins (transports assurés par l'équipe éducative).
- 4 enfants sont scolarisés en ULIS aux collèges Lucie Aubrac et Jean Rostand. Nous assurons le transport retour des Martres de Veyre.

Depuis septembre 2018, sur 12 jeunes

- 7 sont répartis en ULIS dans 4 collèges différents dont nous assurons en grande partie les transports.
- 1 enfant est dans la classe délocalisée du collège Molière à Beaumont, 4 matins par semaine.
- 2 enfants sont scolarisés en ULIS à l'école de Chanteranne quatre matinées par semaine.

Les autres enfants sont scolarisés à temps partiel au CMI.

La scolarisation en ULIS permet de centraliser les apprentissages les matins laissant les après-midi libres pour les temps éducatifs et rééducatifs.

Les enfants se retrouvent à l'PIEM pour le repas de midi jusqu'à 17h. Les après-midis sont consacrés aux rééducations et aux ateliers éducatifs.

Afin d'alléger les emplois du temps des jeunes, nous mutualisons nos compétences avec différents professionnels (rééducateurs, psychologues, éducateur sportif...) sur des activités communes : groupe discussion, jeux adaptés, atelier dessert, sport, détente...

Cette organisation permet aux jeunes de mieux gérer leur temps libre. Ils peuvent ainsi choisir ce qu'ils souhaitent faire (jeux, musique, sorties, activités manuelles...).

L'équipe éducative assure le transport et l'accompagnement individuel de 3 jeunes à des séances d'orthophonie en libéral.

Les principaux objectifs du groupe sont :

- Développer l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.
- Favoriser les temps ludiques et le bien-être.
- Apprendre les codes sociaux et les règles nécessaires à la vie en collectivité.
- Favoriser la communication, les interactions et l'expression orale.
- Développer les connaissances générales.
- Favoriser les relations extérieures pour développer l'intégration sociale.
- Partager des moments avec les autres groupes de l'PIEM.
- Répondre aux objectifs du projet individuel en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les familles.
- Assurer l'accompagnement des stagiaires.
- Echanger en équipe sur nos pratiques professionnelles.
- Favoriser les rencontres avec les familles.

BILAN DE L'ANNEE 2018 – IEM PREP AVENIR ADULTE

Le groupe est composé de 6 jeunes. Une AMP, un stagiaire éducateur spécialisé et une éducatrice spécialisée accompagnent les jeunes de 9h à 17h du lundi au vendredi. Une jeune fille est partie au mois d'avril. Agée de 20 ans, son projet était un retour en famille avec des journées en accueil de jour au SAJ de l'Andalhone à Riom.

Une jeune fille, âgée de 18 ans est passée sur notre groupe au mois de septembre afin que nous puissions travailler son projet de départ après ses 20 ans. Le groupe est ainsi toujours composé de 6 jeunes.

Un partenariat s'est mis en place avec le Comité Départemental Handisport afin de permettre à un jeune de participer régulièrement aux séances sportives du mardi. Ceci dans l'objectif de lui permettre de garder des liens sociaux mais aussi de pratiquer du sport, ce qu'il affectionne particulièrement. Son projet est un retour en famille, la proposition d'accueil de jour en foyer n'a pas été retenue par sa famille. Le partenariat avec le foyer de l'Andalhone se poursuit. Une réunion annuelle a lieu au mois de janvier afin de faire le bilan des différents stages et des moyens mis en place pour favoriser l'accueil des stagiaires afin de les améliorer si nécessaire.

Dans le cadre du partenariat avec le Foyer Occupationnel de Mozac, nous avons organisé des après-midi rencontre (concert, randonnées) soit à Mozac, soit à l'PIEM. Nous avons participé également à la randonnée annuelle du Foyer Occupationnel de St Eloy. Différentes visites d'établissement se sont mises en place afin de trouver de nouveaux terrains de stage. FAM de St Chamond et FAM du Pilat (42), Foyer de Vie de Montfaucon et de Pradelles (43), FAM de Craponne (69), ESAT de Meymac, de Rosières et de Cussac (43), ESAT de Chaudier et Foyer d'Hébergement de St Jean d'Heurs (63), Foyer de Vie de la Roche Blanche (63), foyer de Vie de St Jean d'Heurs (63), foyer de Nonette (63), Foyer Occupationnel de St Sandoux (63), Foyer Occupationnel des Hauts de Clairefontaine (63).

Suite à ses visites et dans le cadre de nos différents partenariats, 43 semaines de stage et 6 journées en accueil de jour ont été effectuées par les jeunes du groupe. Ces stages ont été fait en Foyer Occupationnel, en Foyer d'Accueil Médicalisé, en Foyer de Vie, en ESAT et Foyer d'Hébergement. Le Foyer de Vie de Montfaucon (43) et le Foyer de Vie Marie Marthe à la Roche Blanche ont été nos nouveaux partenaires pour accueillir des stagiaires.

L'activité Yoga s'est poursuivie à raison de 2 fois par mois et les 8 jeunes qui faisaient partis du projet de départ se réinscrivent chaque année avec toujours autant d'enthousiasme. Une activité Handi Danse a été mise en place au mois de septembre, permettant ainsi à 14 jeunes de s'initier à la danse. Un spectacle réunissant les établissements du Puy de Dôme qui pratiquent l'Handi Danse aura lieu le 4 avril 2019. Par la suite, nous apprendrons certainement une nouvelle chorégraphie afin de la présenter sur le service.

S'il est relativement aisé de trouver des terrains de stage, nous sommes toujours face à la difficulté d'avoir une place définitive dans un établissement pour adultes et ce, quelle que soit la spécificité de l'établissement. Les projets d'orientation qui se travaillent depuis plusieurs années n'ont pour l'instant pas abouti même si les stages se multiplient.

Il est vrai que sur le groupe Prep Avenir Adulte, tous les jeunes sont dans la même dynamique de partir et de revenir et même si leurs expériences peuvent se partager, nous constatons les difficultés qu'ils peuvent rencontrer à chaque retour. Certains le verbalisent, d'autres ont plus de difficultés et cela peut se voir sous forme d'énervement, d'apparente tristesse, de repli, de non envie d'être là tout simplement. Cela est un constat et même si nous faisons de notre mieux pour les accompagner dans ces moments-là et essayer de rester le plus près possible du rythme d'un établissement pour adultes, nous restons un établissement pour enfants.

Bilan d'activités Groups Prep'Avenir 2018

Le groupe accueille sept jeunes jusqu'en avril, puis six jeunes le restant de l'année suite à un départ sur un autre service pour une jeune. Il est prévu le passage d'un adolescent début 2019 sur un autre groupe du fait de sa majorité. Il est accompagné par une AMP à temps plein, une AVSE en contrat d'apprentissage, un Éducateur spécialisé.

Ce groupe reste assez hétérogène avec une autonomie relativement limitée. Les jeunes ont entre quinze ans et dix-sept ans passé. La mobilité réduite mais surtout les troubles associés demandent un accompagnement physique important quasi individuel afin de répondre au mieux aux besoins (toilettes, repas, douches, déplacement sur le centre et à l'extérieur) ce qui demande une organisation importante. Ce groupe reste peu scolarisé dans l'ensemble, pour certains des temps d'ateliers techniques existent mais sur une dynamique plus occupationnelle sauf pour un jeune. Celui-ci est aussi inscrit une semaine par mois au CEFA pour développer son autonomie. Son départ est prévu sur ce service en septembre 2019.

Deux jeunes sont en internat complet de semaine, deux sur un temps partiel.

Les objectifs du groupe sont les suivants :

Ce groupe est bien identifié maintenant, les objectifs tournent autour du bien être pour la plupart, avec des activités permettant le maintien ou le développement d'acquis. Activités en lien avec l'équipe pluridisciplinaire afin de croiser les regards, les observations, développer des supports spécifiques selon les jeunes et les problématiques rencontrées. Ce travail s'est affiné depuis septembre 2018 avec un lien avec l'école plus important mais aussi avec les Psychomotriciens et les Ergothérapeutes, le travail autour du corps étant prédominant pour certains jeunes ayant peu ou pas accès au langage verbal.

Participation à différentes sorties :

Favoriser les déplacements à l'extérieur reste nécessaire afin qu'ils puissent appréhender l'extérieur en toute sécurité. Pour certains, sorties dites d'autonomie permettant un travail de déplacement, orientation (à l'extérieur, en magasin). Recherche autour des besoins du quotidien (courses, achats, tarifs..).

Pour tous sorties découvertes : promenade, musées, cinéma, restaurant, bowling... permettant d'appréhender l'environnement et d'adapter son comportement en fonction des situations notamment sur les situations de danger. Ouverture culturelle. Développement de différentes activités en interne permettant l'expression malgré les troubles du langage et de la communication (groupe « com », groupe jeu).

Accompagnements réalisés

Participation à des activités sportives et culturelles ponctuelles ou régulières :

Joelottes : deux à trois jeunes du groupe tous les quinze jours. Cette activité se poursuit avec l'association handicap évasion.

Course en jolette en lien avec une manifestation organisée par la Caisse Épargne : un jeune

Repas ASM : deux jeunes	Journée « handirect » : deux jeunes
Sortie cabriolet : un jeune	Sortie Paelopolys : tous les jeunes
Bibliothèque : 3 séances	Puy de Dôme : un jeune
Puy de Mômes : 2 sorties (4 jeunes)	Plein la bobine : 3 jeunes
Sport partagé : un jeune	Sortie bowling, restaurant, cinéma
Sortie nocturne spectacle Pinocchio (tous les internes).	
Musée Roger Quillot (deux sorties deux groupes)	

Activités en lien avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire :

Des groupes sont constitués avec des jeunes des différentes unités pour lequel un ou plusieurs jeunes du groupe participe.

Piscine : cette activité se fait pratiquement tous les jeudis soir 2 jeunes du groupe avec des jeunes du CEFA et du groupe des moyens et des adultes sur un temps de détente. Deux jeunes participent à cette activité le jeudi dans un accompagnement plus individualisé ceux-ci étant plus dépendants.

Groupe communication : deux jeunes, une jeune depuis septembre 2018 (Ergothérapeute, Psychologue, Éducateur)

Groupe jeux : un jeune, puis deux jeunes depuis septembre 2018 (école, Éducateur)

Snoezelen : 7 séances, poursuite depuis septembre 2018 pour deux jeunes toutes les semaines. (Éducateurs)

Groupe yoga : deux jeunes tous les quinze jours, une jeune depuis septembre 2018

Groupe sport : quatre jeunes. Trois jeunes depuis septembre 2018.

Mise en place d'un travail spécifique autour de la manipulation pour un jeune. Et depuis septembre 2018 pour deux jeunes. (Ergothérapeute, Éducateur)

Mise en place d'un travail spécifique autour du corps pour deux jeunes depuis septembre 2018 (Psychomotricien, Éducateur)

Séjour : participation au grand prix des jeunes à Poitiers : trois jeunes

Participation à deux séjours Handisport pour un jeune.

LE SERVICE INFIRMIER DE L'IEM

Le service infirmier a été assuré par deux infirmiers à temps plein : du lundi au vendredi. Horaires 7h-14h28 et 13h-20h28 sous la responsabilité du Dr LACOMBE.

Ce service a assuré la continuité des soins :

Périodes à domicile (week-end – vacances)

Sorties

Stages divers : en milieu adulte - au CEFA - accueil jour - ESAT

Manifestations sportives : 3

Nouveaux arrivants : 6

Départs définitifs : 9

Ceci a consisté à préparer les ordonnances - les feuilles de traitements - les transmissions aux collègues extérieurs - les médicaments et ou piluliers - trousse de secours - informer les accompagnants.

Concernant les arrivants : 6

En 2018 : contrôle des vaccinations et suivi avec le Médecin responsable, prise en compte du traitement en cours, temporaire ou de fond ; suivi du matériel orthopédique avec le Docteur et l'équipe ; suivi dentaire et traçabilité.

Effectif de l'IEM: 41 jeunes en 2018

IEM : 13 internes semaine complète, 14 internes 1 à 3 nuits, 6 semi-internes

CEFA : 7 internes semaine complète, 1 semi-interne

Rôle de l'IDE avec le Docteur – le secrétariat et les familles :

- Consultations au CMI : dentaires 3/semaine
- Consultations extérieures 1/semaine en moyenne
- Participation aux synthèses : 2x/semaine.
- Participation aux visites médicales périodiques et journalières.
- Préparation des médicaments avec ajustement aux nouvelles prescriptions.
- Distribution-administration 3x/jour.
- Accompagnement des jeunes au CEFA : préparation des piluliers avec feuille de traitements.
- Participation au suivi orthopédique et matériels adaptés.
- Entretien, adaptation, mise en place et surveillance.
- Participation aux mesures prophylactiques d'hygiène, de lutte contre la douleur et de vaccinations.
- Encadrement, accompagnement des stagiaires.

FORMATION CONTINUE participation aux différentes commissions : CLIN – CLUD-CSIRMT

L'Unité d'Enseignement (UE) du Centre Médical Infantile compte 7 postes dans le 1er degré. Des enseignants du 2nd degré (collège/lycée) interviennent aussi auprès des élèves. (Dotation horaire globale de 72h + des heures supplémentaires si nécessaire). Elle possède aussi un poste de coordonnateur pédagogique. Elle doit accueillir les élèves de 3 à 20 ans.

L'Unité d'enseignement a scolarisé 82 élèves dont 54 élèves du secteur sanitaire de Septembre 2017 à Juin 2018.

***Répartition selon les services** (Durant l'année 2018, le CMI connaît une réorganisation des services. L'hospitalisation se fait selon 2 modalités : hospitalisation de jour ou hospitalisation complète. Afin de pouvoir comparer avec les années précédentes, le choix est fait de quantifier la répartition des élèves par service)

	2015/2016	2016/2017	2017 /2018
Arléane	4	4	6
Azuriane	12	7	15
Charmeil	25	30	24
Océole	4	6	5
Sésame	25	10	4
Total	70	57	54

Une baisse de la scolarité dans le secteur sanitaire est constatée. Elle peut s'expliquer par une scolarisation dans les établissements scolaires ordinaires des patients du service Sésame.

En règle générale, ces derniers sont affectés par l'Inspection Académique au collège Joliot Curie à Aubière ou au collège Henri Pourrat à Ceyrat. Une enseignante affectée à l'Unité d'Enseignement du CMI accompagne ces élèves dans leurs scolarités. Seuls les élèves relevant d'un cursus scolaire particulier sont scolarisés à l'Unité d'Enseignement. La scolarisation des patients du service Charmeil représente une part importante de la scolarité dans le secteur sanitaire. Une baisse est néanmoins constatée par rapport aux années scolaires précédentes.

Scolarisation selon l'âge :

	2016/2017	2017/2018
Moins de 6 ans	6	4
6 à 8 ans	3	8
9 à 11 ans	8	4
12 à 15 ans	34	18
Plus de 16 ans	19	20
Total	70	54

***L'inclusion**

2 unités d'enseignement externalisées (UEE) existent :

- Au Collège Molière de Beaumont. Cette unité d'enseignement externalisée mobilise 2 enseignants. - 0 élève du secteur sanitaire de septembre 2017 à juin 2018.
- A l'école élémentaire Jacques Prévert de Romagnat : - 0 élève du secteur sanitaire de septembre 2017 à juin 2018.

Il est difficile de scolariser dans ces UEE des patients (long séjour) du secteur sanitaire pour plusieurs raisons :

- Pour des raisons médicales (certains nécessitent un accompagnement médical en permanence)
- Pour des raisons de transports (les enseignants ne sont pas autorisés à conduire des véhicules avec des élèves)

***Le travail en équipe pluridisciplinaire**

- Le coordonnateur pédagogique participe à chaque fois que cela est possible, avec les autres professionnels du CMI (kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes etc...) aux réunions d'équipes dans les services. (Non quantifiées)

- Les enseignants, avec le coordonnateur pédagogique, prennent part aux réunions de synthèses des élèves scolarisés. (Non quantifiées)

Durée de la scolarité :

	< 3 mois	De 3 à 6 mois	> 6 mois
Arléane	1	1	4
Azuriane	4	3	8
Charmeil	14	8	2
Océole	0	0	5
Sésame	2	1	1
Total	21	13	20

Unité d'Enseignement Année scolaire 2017/ 2018 - La scolarité à l'I.E.M.

L'Unité d'Enseignement (UE) du Centre Médical Infantile compte 7 postes dans le 1er degré. Des enseignants du 2nd degré (collège/lycée) interviennent aussi auprès des élèves. (Dotation horaire globale de 72h + des heures supplémentaires si nécessaire). Elle possède aussi un poste de coordonnateur pédagogique.

Elle doit accueillir les élèves de 3 à 20 ans.

De Septembre 2017 à Juin 2018, l'Unité d'Enseignement a scolarisé 82 élèves dont 28 élèves de l'IEM.

***Scolarisation selon l'âge**

	2014 /2015	2016/2017	2017/ 2018
Moins de 6 ans	0	0	0
6 à 9 ans	3	0	0
10 à 12 ans	1	3	2
13 à 16 ans	18	16	16
plus de 16 ans	7	12	10
Total	29	31	28

Il y a une augmentation de l'âge des jeunes de l'IEM scolarisés en interne. La majorité des élèves de l'IEM sont scolarisés dans l'enseignement adapté qui relève de l'équipe du 1er degré.

***L'inclusion**

2 unités d'enseignement externalisées (UEE) existent :

- Au Collège Molière de Beaumont. - 6 élèves de septembre 2017 à juin 2018. Cette unité d'enseignement externalisée mobilise 2 enseignants.
- A l'école élémentaire Jacques Prévert de Romagnat : - 1 élève de septembre 2017 à juin 2018.

Il y a une baisse de fréquentation de cette unité externalisée. Elle peut s'expliquer par l'augmentation de l'âge des élèves.

***Le travail en équipe pluridisciplinaire**

- Le coordonnateur pédagogique participe, avec les autres professionnels du CMI (kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes etc...) aux réunions hebdomadaires de l'équipe de l'IEM. (Non quantifiées)

- Les enseignants, avec le coordonnateur pédagogique, prennent part aux réunions de synthèses des élèves scolarisés afin d'élaborer le projet du jeune en équipe pluridisciplinaire

***Temps de scolarisation**

Les temps de scolarisation des élèves varient en fonction des projets des élèves.

	Scolarisation à temps plein à l'UE (interne et externe)	Scolarisation partagée avec un établissement ordinaire
Moins de 6 ans	0	0
6 à 9 ans	0	0
10 à 12 ans	2	0
13 à 16 ans	12	4
plus de 16 ans	10	0
Total	24	4